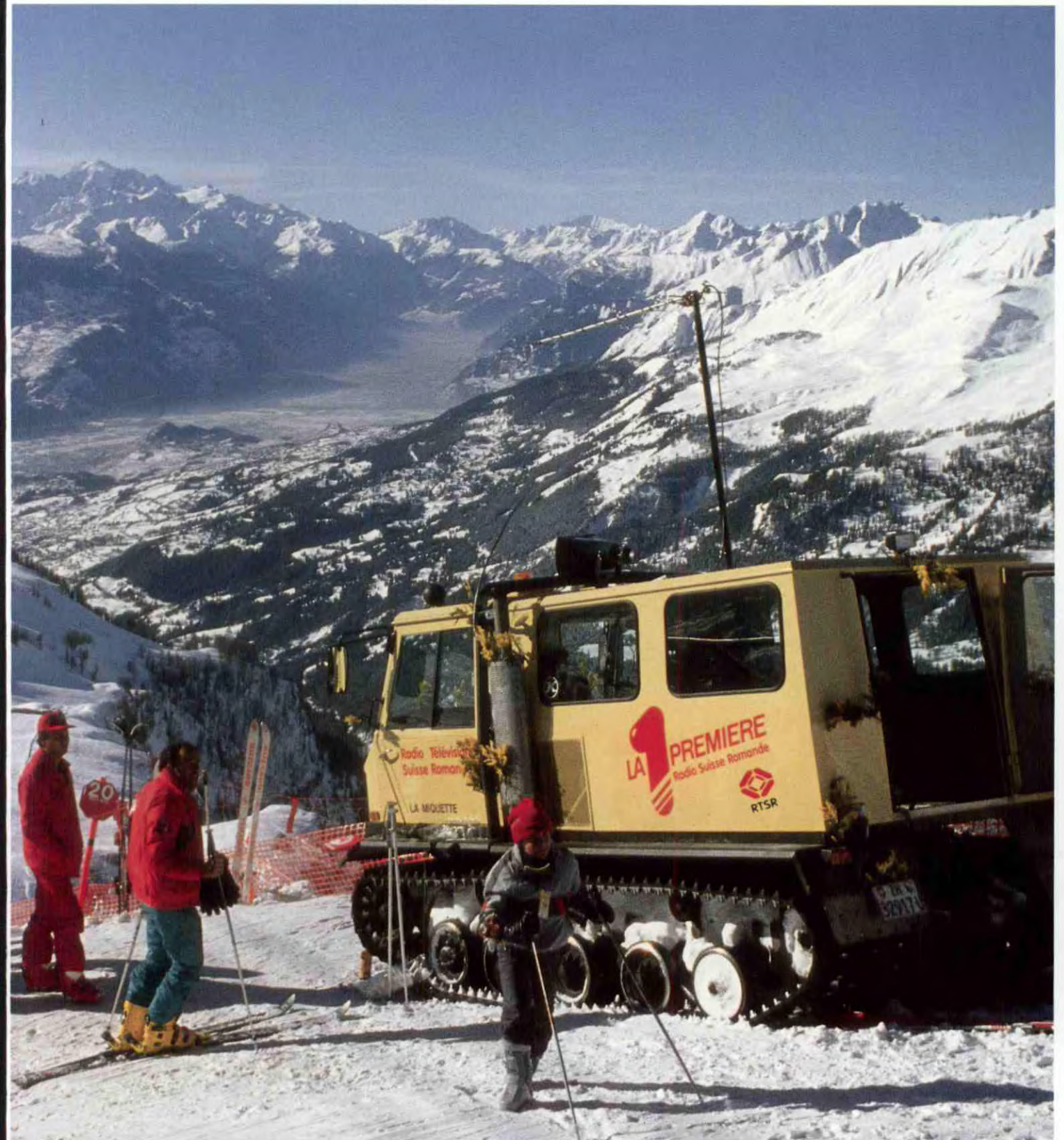


ANNUAIRE SSR 1986/87

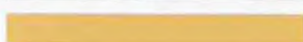


ANNUAIRE SSR 1986/87



Page 3 **La radio-télévision de service public**

Leo Schürmann



Page 6 **Alerte de la population par les moyens de la radio et de la télévision**



Page 8 **Radio Rumantsch**

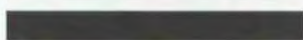
Chasper Stupan



Page 10 **Profil des programmes SSR**



Page 16 **Chronique SSR 1986**



Page 22 **Distinctions 1986**



Page 24 **Programmes**

Antonio Riva



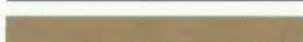
Page 30 **Personnel**

Marcel Küttel



Page 32 **Production et technique**

Daniel Kramer



Page 36 **Finances**

Jean-Bernard Münch

Page 50 **Organigrammes**

Page 58 **La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR
Organes**

Page 59 **Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR**

Page 60 **Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR**

Photo de couverture

Pour la SSR, les championnats du monde 1987 de ski alpin à Crans-Montana ont représenté une opération d'une ampleur sans précédent. Le brio avec lequel elle a su relever le défi n'est pas non plus resté sans effet sur l'image de marque de la radio-télévision nationale. La couverture des compétitions a été une réussite tant au regard de l'investissement technique que de la qualité des reportages. On en trouvera un reflet dans les images de cet annuaire.

Editeur

Direction générale de la Société suisse
de radiodiffusion et télévision, Berne

Rédaction

Markus T. Drack, Doris Wiczorek
Chronique: Emmanuel Belser, Hedy Dupuis
Distinctions: Christine Stalder

Traductions

Michel Eggel, Erica Blaser, Catherine Ehram,
Gian-Carlo Marchesini, Jean-Christophe Méroz

Choix des photos

Joe Wolf

Photos

Photos d'archives SSR

Conception et mise en page

Dr. Dieter Jäggi SA, Berne

Composition

Filmsatz Lehmann + Co., Thoune

Photolithos

Schädeli + Bugmann SA, Thoune

Imprimerie

Fischer Druck AG, Münsingen

Juin 1987/3500

L'annuaire SSR 1986/87 paraît en
français et en allemand

La radio-télévision de service public

Leo Schürmann

Notre société est en perpétuelle transformation. En soi, ce mouvement n'est ni bon ni mauvais, l'essentiel étant la réponse que nous sommes en mesure d'apporter à une évolution souvent tumultueuse.

Les médias – et surtout les médias électroniques – subissent fortement cette dynamique. Le progrès technique ne connaît quasiment plus de frontières et il ne nous arrive plus comme autrefois par à-coups, mais en continuité.

Les capacités de transport par satellite et par câble se sont multipliées et de nouvelles plages se sont ouvertes sur les OUC. Bientôt, la technique de la fibre optique supplantera les réseaux traditionnels, renforçant encore considérablement les moyens de diffusion. Mais un plus de technique implique aussi le besoin d'un plus de programmes – phénomène qui n'a rien en soi d'inquiétant, si ces programmes sont attrayants et présentent une valeur sur le plan culturel. Il s'agit de servir le public, non pas de le submerger de programmes.

Qualité et quantité de l'offre montrent, hélas, un divorce visiblement croissant. Les forces créatrices ne se développent pas automatiquement au même rythme que les moyens techniques. S'ajoute à cela le fait que les nouveaux diffuseurs, pour la plupart étrangers, financent en général leurs activités par le moyen de la publicité. Mais à dépendre ainsi presque exclusivement de la manne publicitaire, on ne peut que tomber sous la coupe des taux d'audience et cette dépendance ne reste pas sans effets sur les programmes, où le léger ne le dispute bientôt plus qu'au superficiel et à l'insipide. Si tout n'est pas encore banalité et trivialité, le niveau général risque à tout le moins de baisser sérieusement.

La Suisse n'est pas épargnée par ce processus où tout se tient plus ou moins. La densité de ses télé réseaux en fait une cible intéressante pour les chaînes étrangères de télévision par satellite à vocation commerciale. Très nombreux déjà – et sans cesse plus nombreux – sont les ménages suisses en mesure de recevoir de tels programmes.

Dans cette situation, les organismes de radiodiffusion comme la SSR, qui sont investis d'une mission de service public, se doivent de jouer le rôle de guides. C'est à eux qu'il incombe de réagir – selon leur influence et leurs moyens – à la baisse générale de niveau et de développer aussi les stratégies aptes à contrecarrer l'offensive des commerciaux. Ce rôle découle autant de l'idée que ces organismes se font de leur mission que du mandat concret imparti par les pouvoirs publics, tel qu'il ressort par exemple pour la SSR de la concession et de l'art. 55^{bis} Cst. Ainsi, ce n'est pas au succès commercial que s'attache leur action, mais au service de la collectivité, dont les exigences ne sauraient se réduire à la consommation de produits standard. Car la collectivité demande à bon droit une information honnête et complète, des priorités culturelles et des émissions dans lesquelles se reflète son identité régionale ou nationale. Pour le service public de radiodiffusion, il y a là un défi autant qu'une obligation auxquels il ne peut ni ne veut se soustraire.

En tant qu'organisme national de radiodiffusion d'un petit pays courtisé en raison de son multilinguisme par un grand nombre de diffuseurs étrangers, la SSR est investie d'une fonction politique et culturelle décisive.

Cela dit, pour affronter la concurrence internationale, il ne lui est pas possible de cantonner son action au seul plan suisse. Il lui faut s'allier à d'autres diffuseurs nationaux placés devant les mêmes problèmes. Aussi participe-t-elle depuis un certain temps aux programmes mis internationalement sur pied par des télévisions sœurs. Les émissions germanophones de 3SAT et celles, francophones, de TV5 représentent le fruit tangible de cette coopération.

La fiction est sans conteste un des champs sur lesquels la concurrence internationale bataille le plus âprement. Pour endiguer le flot montant des films et séries bon marché qui déferlent principalement d'outre-Atlantique, et leur opposer des productions de sève européenne répondant aux exigences légitimes de leurs publics, la SSR a invité il y a deux ans les grandes télévisions des pays qui nous entourent à créer avec elle un Groupement européen de production. Quelques mois ont suffi pour mettre en chantier des projets de fiction de longue durée qui vont bientôt apporter un notable enrichissement aux programmes.

D'une façon générale, c'est seulement par une production originale, de haute qualité, servant les intérêts de la collectivité, qu'une institution comme la SSR peut espérer s'affirmer face à la concurrence commerciale. Remplir pleinement ces conditions lui apparaît comme sa tâche la plus importante pour le restant de ce siècle. A cette fin, elle devra se concentrer sur ce qui fait l'essentiel de sa mission, limiter son activité à quelques marchés clé et miser sur l'intensification qualitative (accessoirement aussi quantitative) de ses prestations.

Mais le choix d'une stratégie adaptée et la ferme volonté des responsables de mettre toute leur énergie à réaliser ces objectifs n'est pas tout, encore faut-il que l'action puisse se déployer dans un cadre approprié. Celui que dessine l'article constitutionnel sur la radio et la télévision doit être concrétisé dans un proche avenir par la loi du même nom. Le projet a bien passé le cap de la procédure de consultation. La SSR va rester *la* radio-télévision nationale. C'est là un principe dont il ne faut pas dévier. Quant aux taxes de réception, elles se justifient par la mission particulière qui lui est impartie.

En sa qualité de service public, la SSR va devoir fournir comme jusqu'ici un éventail de programmes de base, informatifs et attrayants, et produire pour cela elle-même, en répondant comme il se doit aux besoins des diverses minorités et en apportant sa contribution à la mise en valeur du patrimoine culturel. Il y va de l'intérêt de la collectivité, et c'est pourquoi il faut que l'accomplissement de ces tâches continue à être convenablement assuré sur le plan juridique et financier.



Alerte de la population par les moyens de la radio et de la télévision

En vertu de la concession, la SSR doit diffuser entre autres «les communiqués urgents de la police et les alertes émanant d'une autorité». Dès avant les événements de Tchernobyl et de Schweizerhalle, la Direction générale avait mis à l'étude un nouveau système d'alarme, qui est entré en vigueur le 15 janvier 1987, en lieu et place de circuits régionaux en partie dépassés.

Ce système doit avant tout permettre d'informer très rapidement la population en cas de déclenchement inopiné de sirènes d'alarme, de catastrophe chimique ou d'accident dans une centrale nucléaire, de chute de satellites et d'événements analogues.

Les rédactions des studios de radio sont informées par des services officiels: polices communales et cantonales, états-majors de crise, Chancellerie fédérale, Centrale nationale d'alarme, etc. Ces services entrent en contact avec la rédaction concernée en utilisant une liaison télex particulière, inaccessible au public. Après vérification avec le service donnant l'alarme, l'information est diffusée immédiatement dans la région concernée. Les alarmes sont en principe données sur le 1^{er} programme, en OUC. Suivant l'heure, l'alerte peut également être donnée par la télévision, les autres programmes de radio et la Télédiffusion. Simultanément à la diffusion de l'alarme, le journaliste de service prend les mesures complémentaires qui s'imposent: appel à d'autres collaborateurs, interconnexion avec d'autres studios SSR, etc.

Grâce à ce nouveau système d'alarme, en cas d'accident, de crise ou de catastrophe, la SSR est en mesure d'alerter toute la population suisse, 24 heures sur 24, avec un maximum de rapidité et d'efficacité, et ce aussi longtemps qu'elle-même reste opérationnelle.

Depuis le début de l'année, toutes les directions du programme radio et la Direction générale de la SSR disposent d'un bureau de liaison chargé de traiter les questions relatives au nouveau système d'alarme.



Radio Rumantsch

Chasper Stupan

Le 27 février 1986, le Comité central de la SSR s'est rallié à une nouvelle extension des émissions radio en romanche: le passage à 4 heures de diffusion quotidienne est devenu réalité le 1^{er} avril 1987, au terme d'une préparation minutieuse. Cette extension peut paraître bien modeste à l'ère des radios locales et de la distribution de programmes 24 heures sur 24. Mais elle compte beaucoup pour les quelque 40000 Grisons dont la langue maternelle est le romanche.

Toutefois, leur offrir des programmes en langue maternelle signifie pour les gens de la radio jongler avec cinq idiomes différents: Sursilvan, Vallader, Surmiran, Puter et Sutsilvan. La proportion de ces parlers sur les ondes et leur utilisation combinée dans les diverses émissions correspond en gros à la force numérique des cinq groupes linguistiques. Le but est de s'adresser à toutes les régions et à tous les groupes d'auditeurs, de favoriser l'intercompréhension et de renforcer les liens entre les diverses communautés du canton. Cette politique de rapprochement linguistique pratiquée depuis quelques années tant par la radio que par la télévision de Suisse alémanique a rencontré parmi la population rhéto-romane un succès, qui l'encourage à développer son identité.

L'attribution aux Grisons d'une 4^e chaîne d'émetteurs OUC dont deux bons tiers sont en service depuis le 1^{er} avril, grâce à la rapidité des PTT, permet de desservir les Rhéto-romans sans qu'il soit besoin de renoncer à la distribution des programmes DRS en allemand. Autre nouveauté: c'est désormais la 1^{re} chaîne radiophonique qui sert de cadre à la fenêtre programmatique romanche.

L'objectif premier du programme radio en romanche est de contribuer au maintien et à la revivification d'idiomes menacés. Il n'est pas étonnant dès lors que les émissions parlées y soient proportionnellement en nombre plus élevé que dans la grille alémanique du programme DRS. L'étoffement des émissions-rubriques – extension du programme matinal d'accompagnement «Allegra», introduction de «Diari» en début de soirée et d'un programme d'accompagnement les samedis et dimanches à midi – est de nature à fidéliser l'auditoire. L'information enfin a elle aussi été étendue et renforcée: la mise en place de correspondants en Engadine, dans la vallée de Mustair et à Surselva va désormais permettre d'améliorer la couverture de ces régions éloignées de Coire.

Profil des programmes SSR



Profil des programmes SSR

Fonction première

DRS-1
Programme tout public offrant un large éventail d'activités ainsi que d'émissions parlées et musicales à caractère populaire.

DRS-2
Programme culturel et éducatif.

DRS-3
Programme musical moderne entrecoupé de séquences parlées correspondant au goût des jeunes.

Public-cible

Public au goût plutôt traditionnel.

Public intéressé à la vie culturelle et minorités linguistiques.

Public jeune.

Musique (radio)

volume en %, caractéristiques

50%. Large palette de musique populaire et divertissante ainsi que diverses offres spéciales.

60%. Répertoire complet de la musique sérieuse et offres spéciales d'autres registres (par ex. jazz) la journée à titre d'accompagnement, le soir comme programme principal et la nuit (NOTTURNO).

80%. Musique moderne avec accent sur le pop et le rock, large palette d'offres spéciales.

Diversissement (télévision)

volume en %, caractéristiques

25%. Emissions divertissantes avec rubriques ciblées (troisième âge, femmes, enfants, etc.) pendant la journée, pièces radiophoniques, contributions plus approfondies le soir.

30%. Informations sur des sujets culturels à l'ordre du jour, programme éducatif, pièces radiophoniques, émissions religieuses, programmes en romanche, émissions pour les immigrés en cinq langues.

10%. Tous les thèmes qui intéressent les jeunes, essentiellement sous forme de contributions brèves.

Tranche parlée (radio)

volume en %, caractéristiques

25%. Nouvelles nationales et internationales toutes les heures, magazines quotidiens d'information, analyses hebdomadaires de questions spécifiques, Informations subrégionales quotidiennes dans six régions (Journaux régionaux).

10%. Bulletins de nouvelles nationales et internationales (DRS-1), informations quotidiennes à caractère culturel et nouvelles en romanche.

10%. Bulletins de nouvelles chaque heure (repris de DRS-1).

Information (sport compris)

volume en %, caractéristiques

OUC 1^{er} réseau d'émetteurs suisse allemandique
OM Beromünster 531 KHz (le jour)
Sarnen 1566 KHz (la nuit)
TD ligne 5

OUC 2^{ème} réseau d'émetteurs suisse allemandique
TD ligne 3 (partiel)
OM Dimanche 09h00-12h30

OUC 3^{ème} réseau d'émetteurs suisse allemandique
OUC 1^{er} réseau d'émetteurs suisse allemandique (de 24h00 à 06h00)

Mode de diffusion

Pénétration quotidienne: pourcentage du public (à la radio dès 15 ans, à la télévision dès 3 ans) qui écoute/regarde un programme un jour moyen (lundi-dimanche)

45,2%

5%

15,4%

Utilisation en minutes pendant un jour moyen (lundi-dimanche)

G: calculée sur la population globale (radio dès 15 ans, télévision dès 3 ans)

E: calculée sur les utilisateurs effectifs

74 minutes (G)
163 minutes (E)

5 minutes (G)
106 minutes (E)

26 minutes (G)
168 minutes (E)

Appréciation côté SSR

En sa qualité de programme traditionnel grand public, DRS-1 contribue largement à l'intégration sociale.

Programme unique en son genre qui n'est encore concurrencé par aucune autre station et dont il serait bien d'élargir l'audience.

Couvrir les besoins d'une grande partie de la jeunesse suisse allemandique.

La Première	Espace 2	Couleur 3
Rassembler «Pour mieux vivre son temps».	Mémoire – Mouvance – Rayonnement «Pour ceux qui savent choisir».	Volonté d'innovation dans la forme et le contenu afin de conserver «Un temps d'avance» sur la concurrence.
Tout public.	Public motivé.	Public jeune attentif aux phénomènes de mode.
50%. Musique populaire, dont 50% consacrés à la mode et à la production actuelle et 50% aux evergreens standards et anciens. Quant à la chanson, elle est à 70% francophone. Sur l'ensemble du programme, conformément à la mission de service public, un soutien accentué est apporté aux artistes du pays.	70%. Musiques à écouter, classique, jazz.	90%. Moderne, mais sélection rigoureuse et exigeante dans le choix proposé.
30%. Magazines de loisirs, émissions humoristiques, spectacles et variétés.	23%. Réservés à des magazines: arts, sciences, littérature, musique, spectacles, à des émissions élaborées ou à des productions dramatiques ou de recherche.	8%. Anti-conformiste, notamment dans la mesure où la chaîne se veut différente de ses concurrentes.
20%. Nouvelles, commentaires, éditoriaux, chroniques, magazines, débats, forums, enquêtes et reportages.	7%. Sous la forme de bulletins relayés de «La Première» complétés d'un journal d'informations et de développement à la mi-journée (13h00-13h30).	2%. Sous la forme de bulletins d'information relayés de «La Première».
OUC 1 ^{er} réseau d'émetteurs suisse romande OM Sottens 765 kHz Savièse 1485 kHz TD ligne 2	OUC 2 ^{ème} réseau d'émetteurs suisse romande TD ligne 3 (partiel) OC Radio Suisse Internationale, réseau Europe (de 09h00 à 12h00)	OUC 3 ^{ème} réseau d'émetteurs suisse romande. OUC 1 ^{er} réseau d'émetteurs suisse romande (de 24h00 à 06h00)
34,7%	3,4%	8,2%
51 minutes (G) 148 minutes (E)	3 minutes (G) 82 minutes (E)	11 minutes (G) 139 minutes (E)
Volonté d'une plus grande cohérence dans la programmation musicale. Lancement d'une étude pour le développement d'un programme spécifique à l'attention des aînés qui constitueront demain la majorité des auditeurs.	La chaîne tire profit des engagements musicaux et culturels de la RSR. Elle mène une politique de renouvellement du langage radiophonique et attache une grande importance aux idées et à la mouvance culturelle du temps en s'ouvrant aux genres musicaux contemporains les plus divers. La chaîne veille à l'illustration du patrimoine sonore de la Suisse romande et participe à la création de celui de demain.	Couleur 3 entend assurer son renouvellement constant, ce qui pose le problème du recrutement de nouveaux collaborateurs dans un réservoir de population limité. A cet effet, et aussi pour être en mesure de tenter de nouvelles expériences, la chaîne a mis en place des ateliers de formation visant à créer un réservoir potentiel d'animateurs en Suisse romande.

RETE 1	RETE 2	Télédiffusion
Programme «grand public» essentiellement axé sur l'information, les variétés et les services.	Programme de culture (approfondissement et élargissement des connaissances) et d'information.	Distribution de programmes de radio via câble. Distribution supra-régionale de l'offre radiophonique SSR de base. Nouvelles en langue étrangère pour le public international de Suisse (source première: Radio Suisse Internationale). Programmes cibles de musique légère et de musique classique.
Le grand public à la recherche d'informations régionales, nationales et internationales sur fond de musique et de distraction.	Public intéressé par les questions culturelles et les problèmes de société.	350 000 abonnés de la télédiffusion traditionnelle, dont environ 25 000 entreprises publiques et semi-publiques. Auditoire international des hôtels et institutions diverses. Public des régions encore insuffisamment couvertes par les OUC. Sous peu: abonnés des téléreseaux privés.
50%. Panachage de musiques populaires et légères, italiennes et européennes.	70%. Musique classique dans toutes ses expressions, folklore, jazz, rock et musique d'avant-garde, le tout dans un cadre conçu pour affiner et actualiser la perception de l'auditeur.	Programme spécial «Light»: musique légère suisse et étrangère ainsi que productions propres de la télédiffusion. Programme spécial «Classico»: musique sérieuse.
30%. Contributions informatives, émissions de services et de contacts centrées sur des thèmes et des situations d'intérêt immédiat, comédies et théâtre de boulevard.	20%. Information culturelle quotidienne, approfondissement de sujets scientifiques et culturels, pièces radiophoniques, émissions didactiques, rubriques en romanche et émissions pour les étrangers.	Programme «International» (ligne 1): Axé sur les émissions d'actualités et les documentaires de la SSR et d'organismes étrangers. Lignes 2, 4 et 5: reprise de respectivement DRS-1, La Première et RETE 1.
20%. Bulletins d'information, commentaires, reportages, débats, l'accent étant mis sur les événements de Suisse italienne.	10%. Reprise des bulletins de RETE 1 et des «Novitads» (informations en romanche).	Ligne 2, 4 et 5: comme DRS-1, «La Première» et «RETE 1». Ligne 1: reprise de Radio Suisse Internationale, BBC et stations des pays voisins (en fonction des intérêts d'un auditoire international). Ligne 3: pas d'informations. Ligne 6: pas d'informations le jour, reprise du programme ARD la nuit.
OUC 1 ^{er} réseau d'émetteurs suisse italienne OM Monte Ceneri Cima 558 kHz TD ligne 4	OUC 2 ^{ème} réseau d'émetteurs suisse italienne.	Réseau téléphonique des PTT.
55,7%	1,4%	Pénétration quotidienne: Suisse alémanique et rhéto-romane: 2,2% Suisse romande: 2,3% Suisse italienne: 2,4%
74 minutes (G) 133 minutes (E)	2 minutes (G) 120 minutes (E)	L'utilisation mesurée «G» se monte à 4 minutes (DS/SI), resp. 5 minutes (SR). En réalité, elle est probablement beaucoup plus élevée, étant donné que la TD est surtout écoutée dans les institutions publiques et semi-publiques ainsi que dans les hôtels, où aucun sondage représentatif n'a encore été effectué. DS: 198 minutes (E) SR: 212 minutes (E) SI: 177 minutes (E)
Malgré la forte concurrence des radios privées italiennes, RETE 1 demeure la chaîne la plus écoutée de Suisse italienne grâce à son profond enracinement dans la vie régionale. Objectifs prioritaires: accentuer le caractère de la tranche musicale, améliorer la structure de la tranche «parlée», élargir l'information.	Par le caractère de ses émissions, RETE 2 constitue dans le paysage médiatique de Suisse italienne une exception parfaitement conforme à la mission de programme de la SSR. Ses projets actuels visent à une meilleure harmonisation de l'offre avec RETE 1 et la future RETE 3, ainsi qu'à l'introduction de formes de communication plus efficaces de nature à agrandir son audience.	La télédiffusion traditionnelle, soit la distribution de l'offre actuelle par le seul moyen du réseau téléphonique, va connaître sous peu une profonde mutation conceptionnelle. La technologie des fibres optiques ouvre la voie à d'autres formules dans le domaine de la câble-distribution. – Avec la mise en place de la ligne «International» en 1986, la SSR a fait un premier pas décisif vers une conception de l'offre adaptée aux goûts du public.

TV deutsche und rätoromanische Schweiz	TV Suisse romande	TV Svizzera italiana
Diffusion d'un programme complet faisant appel à toutes les rubriques de la création télévisuelle, à l'intention de l'ensemble de la population de Suisse alémanique et rhéto-romane.	Télévision nationale généraliste conforme aux attentes de la majorité comme des minorités, donnant un reflet critique de la réalité du pays et un point de vue national sur les événements du monde, nourrissant enfin l'imaginaire des téléspectateurs de la manière la plus riche possible en faisant une large place aux créateurs suisses.	Offrir un programme de dimension nationale répondant aux goûts de ses divers publics et à la mission d'informer, de former et de distraire qui lui est dévolue par la Concession, tout en prêtant une attention particulière aux besoins d'une Suisse italienne habituée à recevoir de sa télévision une image finement modulée de la vie régionale, nationale et internationale.
Tout public.	Tout public.	Tout public.
23%. Large palette de productions propres de divertissement basée sur les ressources et les possibilités de la Suisse et dont le but est d'offrir un programme autonome, immédiatement identifiable. Cette palette est complétée par des grandes coproductions avec les organismes de radiodiffusion étrangers de langue allemande.	34%. Une très grande place est donnée dans ce domaine à la fiction, comprenant de nombreuses coproductions, tant avec des TV étrangères qu'avec des producteurs du cinéma suisse. Les émissions d'information cinématographique «Spécial Cinéma» et «Nocturne» donnent un panorama de la production contemporaine de qualité. Dans le domaine des variétés, plusieurs jeux mettent en valeur l'identité nationale. «Carabine FM», dosage très original de musique et d'humour est repris par plusieurs TV étrangères. Autre émission originale, «Bonsoir» révèle le profil de personnalités célèbres à travers l'analyse de leurs rêves.	26%. Vu la situation particulière de TSI qui subit une forte concurrence étrangère, une place importante est réservée aux films, aux séries et aux dramatiques TV. Ces émissions sont en grande partie des coproductions nationales et internationales. Simultanément, TSI essaie de développer les forces créatrices régionales et de diffuser un programme qui «colle» particulièrement au public de Suisse italienne.
27%. Eventail diversifié d'émissions culturelles et éducatives destiné à couvrir aussi les besoins de groupes-cibles minoritaires.	28%. Trois nouveautés depuis l'automne 1986: «Livre à vous», émission littéraire hebdomadaire, «Courants d'Arts», qui présente et commente des manifestations artistiques et «Viva», un magazine culturel. Les émissions d'actualités consacrent en outre une large place aux expositions et autres manifestations artistiques. Nombreuses retransmissions d'opéras, de ballets, de concerts et de pièces de théâtre. Une nouvelle émission mensuelle s'efforcera de rendre compte de la diversité et de la richesse culturelles des différentes régions de la Suisse romande. Les émissions destinées à la jeunesse, les programmes religieux et la télévision éducative se partagent le reste de cette tranche.	25%. Emissions diversifiées, destinées à des publics ciblés minoritaires, ayant un fort caractère journalistique, documentaire et éducatif afin de répondre aux diverses exigences de l'information culturelle. S'ajoutent à cela la diffusion de concerts de musique classique, en partie coproduits avec des TV étrangères, et la retransmission d'événements musicaux de portée internationale.
50%. Evénements politiques et sociaux de caractère national et international, mais aussi cantonal et communal dès lors qu'ils sont exemplaires. Large palette d'émissions sportives avec un maximum de transmissions en direct. Ce mode de diffusion qui table sur l'immédiat et la vivacité doit être conservé pour tous ceux qui s'intéressent au sport, même si le placement des retransmissions dans une seule grille pose de plus en plus de problèmes.	38%. Outre l'information quotidienne avec trois éditions du Téléjournal, à 12h45, 19h30 et vers 22h30, ainsi qu'un rendez-vous d'actualités régionales à 18h30, nombreuses émissions d'analyse et de réflexion: «Temps présent», le magazine d'information suisse «Tell Quel», le débat politique avec «Table Ouverte», l'émission des consommateurs «A Bon Entendeur», le magazine économique «éCHO», le magazine scientifique «Téléscope» et le magazine d'actualités insolites «Mon Oeil».	49%. Diverses émissions quotidiennes ou hebdomadaires (ainsi que des émissions spéciales lors d'événements importants) abordant les faits et les événements régionaux, nationaux et internationaux sous des angles variés: relation des faits, approfondissement des nouvelles, enquêtes, débats, documentaires. L'information est l'un des points forts de TSI face à la concurrence régionale et internationale.
Diffusion sans fil dans toute la Suisse: Suisse alémanique 1 ^{er} réseau d'émetteurs Suisse romande 2 ^{ème} réseau d'émetteurs Suisse italienne 2 ^{ème} réseau d'émetteurs Réseau câblé (privé) environ 60% des ménages suisses Satellites: (3SAT et EINS PLUS)	Diffusion sans fil dans toute la Suisse: Suisse romande 1 ^{er} réseau d'émetteurs Suisse alémanique 2 ^{ème} réseau d'émetteurs Suisse italienne 3 ^{ème} réseau d'émetteurs Réseau câblé (privé) environ 60% des ménages suisses Satellites: TV5 (un soir par semaine).	Diffusion sans fil dans toute la Suisse: Suisse italienne 1 ^{er} réseau d'émetteurs Suisse romande 3 ^{ème} réseau d'émetteurs Suisse alémanique 3 ^{ème} réseau d'émetteurs Réseau câblé (privé) environ 60% des ménages suisses.
58%	53%	51%
46 minutes (G) 78 minutes (E)	45 minutes (G) 84 minutes (E)	37 minutes (G) 71 minutes (E)
La télévision DRS est leader du marché dans sa zone de diffusion. En dépit de la forte concurrence qui lui est faite, il n'est aucune station qui atteigne même de loin la part de marché de TV DRS. Les sondages effectués par la recherche sur le public montrent que la position dominante occupée par la télévision DRS tend encore à se renforcer.	La TSR défend avec brio sa place de leader incontesté sur le marché suisse romand, malgré une concurrence de plus en plus agressive des chaînes françaises qui se sont largement commercialisées. L'ouverture d'un Téléjournal de la mi-journée a récemment complété une politique d'extension et de renouvellement de l'offre programmatique de la Télévision suisse romande.	En donnant, comme elle sait le faire, une image équilibrée des diverses facettes de la vie politique et culturelle de la région, TSI reste la chaîne la plus regardée de Suisse italienne, malgré la pression d'une concurrence étrangère disposant de moyens techniques et financiers supérieurs. L'évolution difficilement prévisible de son marché lui impose de pousser avec un maximum de souplesse et de présence l'avance acquise dans le domaine de la culture, de l'information et des fictions.

DRS - Radio Rumantsch	DRS - Televisiun Rumantscha	Radio Suisse Internationale
Programme varié (avec émissions ciblées) qui a pour mandat particulier d'œuvrer en faveur d'une langue minoritaire menacée de disparition (environ 20 heures par semaine).	Présence romanche dans la grille TV de DRS (en moyenne 51 minutes par semaine).	Resserrer les liens qui unissent au pays les Suisses demeurant à l'étranger, contribuer au rayonnement de la Suisse dans le monde ainsi qu'à la compréhension internationale.
Population romanche des Grisons, du Rheintal St-Gallois et rhétoromans «exilés».	Population rhéto-romane de Suisse.	Auditeurs de tous les continents s'intéressant à la Suisse, à la couverture des événements internationaux par la Suisse et aux opinions de la Suisse sur ce qui se passe dans le monde. Auditeurs des pays dont la structure informative est encore pauvre et plus particulièrement les Suisses résidant dans de tels pays et dans des zones de conflit.
45%. Large palette divertissante avec accent sur le folklore grison et rhéto-roman. La création musicale romanche doit beaucoup à l'initiative développée dans ce domaine par Radio Rumantsch.	5%. Productions musicales, chansons et morceaux instrumentaux rhéto-romans.	Musique folklorique surtout, dont le rôle premier est d'identifier la station.
43%. Large offre sous forme de programme d'accompagnement ou d'émissions ciblées pour enfants et jeunes ou pour les femmes. Analyses, interviews et discussions.	60%. Magazines (Svizra Rumantscha), paroles dominicales et émissions pour les petits.	Couverture de l'information suisse et internationale dans les langues officielles (allemand, français et italien) ainsi qu'en anglais, espagnol, portugais et arabe. Contributions régulières en romanche et en espéranto.
12%. Deux bulletins et deux journaux d'information les jours ouvrables, un bulletin et un journal le samedi et le dimanche. L'accent est placé sur la sphère locale et régionale, avec prise en compte des événements nationaux et internationaux.	35%. «Telesguard», informations hebdomadaires avec accents locaux et régionaux.	Accent sur les nouvelles internationales et suisses ainsi que sur les commentaires et les revues de presse émanant de notre pays. Présentation de notre pays sous forme d'interviews, de reportages et de documentaires.
Régions romanches: 4 ^e chaîne d'émetteurs en OUC DRS-2 (TD partiellement aux Grisons). Echelon régional et national: DRS-2, RETE 2, Espace 2.	TV DRS («Telesguard» et «Svizra Rumantscha» connaissent deux diffusions). TSR/TSI: diffusion de «Svizra Rumantscha».	Ondes courtes pour l'Europe et l'Outre-mer. Transcriptions: enregistrements sur bande, cassette ou disque mis à disposition des stations étrangères en vue de la diffusion sur leurs propres antennes.
74% de la population romanche écoute la radio presque tous les jours. Degré de notoriété (auditoire le plus large, «déjà écouté une fois»): «Novitads»: 52%. Répertoire des émetteurs (émetteurs généralement écoutés par les Rhéto-romans): DRS-1: 53% DRS-2: 37% DRS-3: 8% (n'est que partiellement captable dans les Grisons) TD: 20%	64% de la population rhéto-romane regardent presque chaque jour la télévision DRS. Degré de notoriété (auditoire le plus large, «déjà vu une fois»): «Svizra rumantscha»: 61% des Rhéto-romans interviewés. «Telesguard»: 60%. «La chascha d'istorginas»: 85% des parents rhéto-romans ont indiqué que leurs enfants ont déjà vu une fois l'émission.	Ne peut pas se chiffrer de façon fiable. Les sondages effectués jusqu'ici permettent de dire que le public atteint se compte régulièrement par millions. L'utilisation des émissions dépend largement des situations spécifiques qui règnent dans les pays arrosés.
Depuis le 1 ^{er} avril 1987, les émissions en romanche font 4 heures par jour dans les Grisons. Elles connaissent un grand succès. La formule utilisée est celle de la fenêtre programmatique. Le passage sur la 4 ^e chaîne d'émetteurs OUC à DRS-1 comme programme de base a entraîné une nouvelle hausse des taux d'écoute. Le vœu des romanches «exilés» d'avoir davantage d'émissions dans leur langue maternelle n'a pas pu être exaucé.	Placer les émissions en romanche à des heures d'écoute favorables n'est pas facile dans la grille déjà surchargée de DRS. Aussi la mise en place d'une grille complémentaire sur une 4 ^e chaîne TV serait-elle la bienvenue pour les téléspectateurs rhéto-romans.	Crédibilité et fiabilité: c'est la réputation dont jouissent dans le monde entier les programmes de Radio Suisse Internationale qui contribuent ainsi à asseoir le prestige de la Suisse dans le monde. L'infrastructure technique de diffusion fait toutefois problème, surtout pour la couverture intercontinentale. L'instrument de politique étrangère et de présentation de notre pays que constitue Radio Suisse Internationale s'affaiblit toujours plus avec le report constant de la construction d'un centre d'émission approprié.



Chronique SSR 1986

1^{er} janvier. Entrée en vigueur de l'arrêté fédéral du 21 juin 1985 par lequel la Confédération est tenue de prendre en charge 50% des frais de Radio Suisse Internationale. Pour 1986, cette aide fédérale, dont le principe a fait l'unanimité dans les deux Chambres, devrait s'élever à quelque 13,5 millions de francs.

1^{er} janvier. Démarrage officiel de «Notturmo», un programme nocturne de musique classique produit conjointement par Espace 2, DRS-2 et Rete 2 et diffusé sur les 2^{es} chaînes d'émetteurs des trois régions linguistiques.

13 janvier. Renouveau à Berne de la convention-cadre liant la SSR aux associations du cinéma suisse. Par cet acte, la SSR s'engage plus résolument encore dans la participation à des productions suisses en y consacrant 11,25 millions de francs pour les trois ans à venir. L'apport de la radio-télévision, qui a investi 8 millions de francs dans des films suisses durant les trois dernières années, est vital pour la production nationale.

15 janvier. Dans sa région respective, chaque 1^{er} programme de radio SSR (RSR-1, DRS-1 et RSI-1) est désormais diffusé en stéréophonie sur la chaîne d'émetteurs OUC, avec un taux de couverture atteignant d'emblée 91% de la population suisse. A cette fin, les PTT ont rééquipé 76 émetteurs OUC en 1985, et ils vont en faire de même cette année pour 32 autres émetteurs. Le programme de stéréophonisation complète des 1^{res} et 2^{es} chaînes régionales, qui porte sur quelque 270 émetteurs OUC, devrait être achevé pour l'essentiel d'ici à fin 1988.

2 février. Jean Dumur, directeur du programme de la Télévision suisse romande depuis 1983, succombe à une crise cardiaque à l'âge de 56 ans.

27 février. Le Comité central de la SSR donne son accord à une extension des programmes en romanche, dont le volume va passer au début de 1987, de 2,5 à 4 heures d'émission par jour. Il s'agit principalement d'étoffer l'information et les programmes de compagnie. Pour cela les crédits consacrés à la radio-télévision de la quatrième Suisse vont être augmentés l'an prochain à 5,8 millions de francs (+ 1,5 million). Et d'ici 1987, les PTT auront mis en place le réseau de la 4^e chaîne radio dans les Grisons.

3 mars. Fondation à Bâle de l'association «Basler Regionalfernsehen», qui entend mettre sur pied et exploiter à titre d'essai une télévision régionale en utilisant l'embryon de la 4^e chaîne. La SSR dispose d'une voix consultative au sein du comité de cette association, dont les fondateurs ont présenté une demande de concession au mois d'août dernier.

L'association, qui se considère comme un partenaire de la SSR, s'est entre autres fixé pour tâche d'élaborer et de concrétiser le mandat de programme ainsi que les directives de travail, de constituer une société d'exploitation et de nommer un rédacteur en chef.

23 mars. La radio DRS réussit une première mondiale en réalisant en quadriphonie la diffusion en direct d'un concert, de l'hôtel Palace de Lucerne, à l'occasion de la première exposition suisse de haute-fidélité. Le son capté par quatre batteries de micros est simultanément transmis en stéréophonie par DRS-1 et DRS-2. L'auditeur, qui dispose ainsi de quatre sources sonores différentes, perçoit



non seulement le classique effet gauche/droite de la stéréophonie, mais aussi la profondeur du champ acoustique, ce qui lui donne l'impression d'être assis au milieu de la salle.

29 mars. Avec la participation de la SSR, les diffuseurs de la chaîne allemande ARD lancent «Eins Plus», un programme de télévision par satellite d'une durée quotidienne de cinq heures. Conçu par ses promoteurs comme un «programme de langue allemande pour l'Europe», «Eins Plus» se compose pour l'essentiel de reprises. La SSR s'est engagée à fournir chaque année 18 jours d'émissions.

11 avril. Le comité directeur de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR nomme M. Guillaume Chenevière au poste de directeur du programme, en remplacement de M. Jean Dumur, disparu le 2 février.

12 avril. La télévision DRS diffuse pour la première fois une grande dramatique en romanche; «Retuorn», adapté



d'une nouvelle de l'écrivain engadinois Oskar Peer, est une production commune des départements «Emissions rhéto-romanes» et «Dramatiques» de la télévision DRS.

16 avril. Le Conseil de direction du Groupement européen de production, fondé à l'initiative de la SSR, décide de produire les séquences pilotes de trois séries de longue durée. Les diffuseurs membres du Groupement européen de production (la SSR, Antenne 2, la RAI, Channel 4, ORF et ZDF) entendent produire des programmes reflétant

la culture européenne et développer l'infrastructure culturelle ainsi que les instruments de production indispensables.

16 avril. Conformément au vœu du Groupe de travail pour la coordination de la recherche en matière d'audience radiophonique, la recherche sur les radios locales va dorénavant faire l'objet d'une collaboration entre le service SSR de la recherche et la SA pour la recherche et l'étude des moyens publicitaires REMP. Le service de la recherche communiquera à la REMP les résultats de ses enquêtes sur le public de la radio, considérablement élargies depuis cette année. Le groupe de travail, présidé par un représentant du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, rassemble les associations de radios locales, le séminaire de médiatique de l'Université de Zurich, le Service de recherche de la SSR et la REMP.

19 avril. Le comité de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana (CORSI) nomme M. Guido Zenari à la tête de «Rete I», la première chaîne de la radio de Suisse italienne, en remplacement de feu Gian Piero Pedrazzi.

Fin avril/mai. La catastrophe de Tschernobyl et ses suites mobilisent durant plusieurs semaines les journalistes de la radio-télévision des trois régions linguistiques. Du 2 au 7 mai, la SSR et la Centrale nationale d'alarme (CENAL) travaillent pour la première fois ensemble en situation réelle.

5 mai. Introduction d'un nouveau style de programmes sur la ligne 1 de la Télédiffusion, dont les caractéristiques sont une grille plus systématique des émissions destinées spécifiquement aux étrangers établis ou de passage en Suisse. La ligne, désormais désignée sous le vocable anglais «International», diffuse des émissions d'actualités en plusieurs langues, des magazines culturels ou documentaires traitant de sujets suisses ou étrangers et des musiques du monde entier.

5 mai. Le télétexte de langue allemande élargit son offre en passant de 300 à 400 pages. Le gain de place permet d'étoffer la rubrique en anglais et d'introduire le magazine des jeunes et des petites annonces. 250 000 ménages suisses, soit plus de 500 000 personnes, reçoivent le télétexte.

7-14 mai. La 26^e édition de la Rose d'or de Montreux, concours international d'émissions de variétés, voit la



participation de 34 organismes officiels de télévision et de 40 producteurs indépendants d'Europe et d'outre-mer. La Rose d'or va à la Corporation for Public Broadcasting (CPB), de Washington, pour l'émission «Penn and Teller Go Public». La Rose d'argent est attribuée à ZDF (Zweites Deutsches Fernsehen) pour «Oft passiert es unverhofft». Norsk Rikskringkasting (NRK) reçoit la Rose de bronze pour «Hilde? On TV?!». Le Prix spécial de la Ville de Montreux récompensant l'œuvre la plus gaie est remis à Magyar Televizio (MTV), Budapest, pour «Heavenly Voice». Home Box Office, New York, obtient le prix spécial distinguant la meilleure œuvre créée par un producteur indépendant pour «USA For Africa: The Story of 'We Are the World'». La presse attribue son prix à «Bingo!», réalisé par Oy. Yleisradio Ab., Helsinki.

16 juin. Le directeur général de la télévision tchécoslovaque, M. Jan Zelenka, et son homologue suisse, M. Leo



Schürmann, signent un accord de collaboration dans le domaine des programmes télévisés.

1^{er} juillet. Lancement de la procédure de consultation sur le projet de loi fédérale relative à la radio-télévision (LFRT). Pas d'affaiblissement de la position de la SSR, concurrence limitée dans la sphère médiatique locale et internationale, telles sont les grandes lignes du projet.

1^{er} juillet. Introduction du télétexte sur le canal de la Télévision de Suisse italienne. Après la Suisse alémanique



et la Suisse romande, le Tessin se voit offrir à son tour un journal électronique dans sa langue. Les diverses rubriques, provisoirement limitées à un total de 200 pages, sont alimentées par une équipe de huit rédacteurs.

2 juillet. Le Conseil fédéral autorise la SSR à diffuser couleur 3 et DRS-3 au-delà du 31 octobre 1986 et à introduire un troisième programme de langue italienne. Initialement, la diffusion des 3^e programmes avait été concédée à titre expérimental pour une durée de trois ans, soit jusqu'à fin octobre 1986. Les nouvelles autorisations expireront un an après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la radio et la télévision, mais le 31 décembre 1991 au plus tard.

1^{er}/2 août. Pour la Fête nationale, Espace 2, DRS-2 et Rete 2 réalisent en commun, entre minuit et six heures du matin, une émission spéciale de Notturmo diffusée en Europe et en Afrique du Nord par Radio Suisse Internationale. L'émission, produite dans les quatre langues nationales par le studio de Genève, se propose de faire comprendre les ressorts de la création musicale suisse.

27 août-1^{er} septembre. La 58^e édition de l'Exposition internationale de télévision, de radio et de haute-fidélité



(FERA), à Zurich, offre une nouvelle occasion à la radio et à la télévision alémanique de diffuser des émissions depuis ses halles d'exposition. Pour la première fois, la télévision utilise le Video-Program-System (VPS), qui est un signal d'identification enclenchant les enregistreurs vidéo au début de l'émission sélectionnée, indépendamment de l'heure initialement programmée. Ce système de nature à mettre fin aux désagréments engendrés par des retards dans le déroulement du programme devrait être communément utilisé dès la mi-janvier 1987.

28 août. Présentation du «Téléjournal suisse» à l'occasion d'une conférence de presse à Zurich. Avec la collaboration des éditions Benziger d'Einsiedeln, la SSR entend produire deux fois par mois une cassette vidéo destinée à informer les Suisses de l'étranger des événements dont on parle dans la mère-patrie.

8 septembre. Le directeur général de la radio tchécoslovaque, M. Jan Risko, et son homologue de la SSR, M. Leo



Schürmann, signent un accord de coopération dans le domaine des programmes de radio.

11/12 septembre. Le Comité central approuve le rapport sur l'adaptation des taxes de concession radio et télévision, qui doit être soumis en novembre à l'Assemblée des délégués. Le Conseil fédéral est prié de faire passer la taxe radio de fr. 7.25 à fr. 8.10 par mois et celle de la télévision de fr. 14.50 à fr. 15.70. Ces montants correspondent à une augmentation moyenne de 9,41%.

23 octobre. Le Comité central de la SSR approuve une résiliation par accord mutuel de la concession avec effet au 31 décembre 1987, afin d'obtenir la révision de certaines dispositions qui de l'avis des deux parties ne correspondent plus aux circonstances actuelles.

2 novembre. Pour la première fois de son histoire, Radio Suisse Internationale utilise un émetteur étranger pour la diffusion d'une partie de son programme intercontinental. En effet, à la suite d'un accord entre les PTT et la station de radio gabonaise «Africa No 1», un émetteur de 500 kW situé en terre africaine diffusera, parallèlement à Sottens et Schwarzenbourg, les émissions destinées à l'Afrique et à l'Amérique latine, ce qui en améliorera la réception sur de vastes étendues.

10 novembre. La SSR et l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) signent à Genève un nouvel accord de coopération par lequel l'OSR s'engage à donner 15 concerts par an pour le compte de la SSR, en contrepartie d'une contribution de 2,2 millions de francs aux frais de fonctionnement de ce prestigieux ensemble.

17-20 novembre. Grâce à une autorisation spéciale délivrée par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, à l'occasion des manœuvres «Trident» du 4^e corps d'armée de campagne, la Division presse et radio de l'Etat-major de l'armée diffuse ses propres émissions sur les ondes de la SSR.

21 novembre. 61^e Assemblée ordinaire des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision à Berne. Deux points sont au cœur des délibérations: le projet de loi sur la radio et la télévision soumis à consultation et la demande d'augmentation des taxes de réception. Le président central, M. Yann Richter, informe sur la position de la SSR

à l'égard du projet de loi, arrêtée la veille par le Comité central. La SSR estime que la transposition de l'art. 55 bis est au niveau de la loi est dans l'ensemble une réussite et que le champ couvert par les projets de loi est tout à fait approprié. Il convient néanmoins de signaler les quelques points faibles de cet ouvrage. Il faudra par exemple prendre toutes les précautions nécessaires pour que le système des échelons ne puisse pas être contourné dans la pratique. Le mode de financement prévu peut avoir des résultats fâcheux. Ce sont surtout le partage des taxes de réception et la redevance de concession qui font problème. Il faut se garder d'entretenir des illusions au sujet de la concurrence en matière de communication. Des concentrations multimédiales seraient même franchement dangereuses.

Le directeur général, M. Leo Schürmann, salue la libéralisation apportée par ce projet qui donne pour la première fois à la SSR un statut ancré dans une loi fédérale. Les comptes 1985 de la SSR bouclent avec un excédent positif de 14,5 millions de francs. Le budget 1987 prévoit 620,5 millions de francs de charges, soit un excédent de charges de 20,4 millions. Ces chiffres ne tiennent pas compte des nouvelles taxes de réception. L'Assemblée des délégués approuve les comptes 1985 et le budget 1987. S'agissant de la demande d'augmentation des taxes de réception, elle se justifie, selon M. Schürmann, par l'évolution du coût de la vie et des charges contractuelles ainsi que par les améliorations apportées au programme. A la suite d'un remboursement de la Caisse fédérale d'assurance, l'entrée en vigueur de cette augmentation est demandée pour le 1^{er} octobre seulement, au lieu du 1^{er} avril 1987. L'Assemblée des délégués approuve la demande à l'intention du Conseil fédéral.

28 novembre. La SSR et les PTT organisent une petite fête en l'honneur du 2 500 000^e concessionnaire radio de Suisse



et profitent de l'occasion pour se livrer à quelques réflexions sur le passé et l'avenir de la radiodiffusion dans notre pays.

8-12 décembre. L'Union européenne de radiodiffusion et la SSR tiennent à Bâle le 24^e séminaire international pour l'éducation des adultes par la télévision, axé cette année sur les problèmes soulevés par l'évolution de la formation. Les conférences et les débats sont activement suivis par les collaborateurs de quelque 60 organismes de télévision.

15 décembre. Une délégation du Gouvernement de la République populaire de Chine, menée par M. Xie Wen Qing, vice-ministre responsable de la radio, du cinéma et



de la télévision, est reçue au siège de la SSR à Berne, par M. Leo Schürmann, directeur général. Les deux parties signent une déclaration d'intention portant sur un élargissement de leur collaboration au domaine technique.

18 décembre. La SSR et l'Orchestre de chambre de Lausanne signent un nouveau contrat. Fidèle à sa récente politique, la SSR va réduire de 27% en trois ans son soutien à l'OCL.

31 décembre. L'orchestre de musique légère de la radio DRS est dissous; ceux des deux autres régions linguistiques ont été supprimés en 1985 déjà, après que la Direction générale de la SSR eut décidé en 1983 de réduire ses engagements vis-à-vis des orchestres.



Distinctions 1986

Festival/Concours	Distinction	Média	Emission/Lauréat
16 janvier 14 ^e Festival international «Musique en cinéma», Besançon	Prix de la Ville de Besançon	TV DRS	«Rhapsody in Blue», Musique: George Gershwin Réalisation: Adrian Marthaler Production: Armin Brunner
18 janvier 2 ^e Festival du film des grands voyageurs, Super-Devoluy	1 ^{er} prix	TSR	«Little Karim» Réalisation: Laurent Chevallier Coproduction TSR/Antenne 2
25 janvier Die Besten aus «1985», Prix du magazine radio/TV «Tele», Zürich	Tele-Preis 1985	TV DRS	Erich Gysling, pour son action comme rédacteur en chef
	Fernsehpreis 1985	TV DRS	«Tell-Star» Rédaction/présentation: Marco Stöcklin/Bernard Thurnheer
26 janvier Max Ophüls-Preis 1986, Saarbrücken	Spezialpreis der Jury	TV DRS	«Höhenfeuer» Réalisation: Fredi M. Murer en coproduction avec WDR (Westdeutscher Rundfunk)
6 février 5 ^e Rencontres internationales de l'audiovisuel, Paris	Prix Caméra 1985	TSR	Pierre Barde (ancien chef du département Culture) Renato Burgy (successeur)
11 février 26 ^e Festival international de télévision, Monte-Carlo	Prix Armand Lanoux de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale	TSR	«Armin Jordan – de Servion à Carnegie Hall» Réalisation: Michel Dami Rédaction: Guy Ackermann
	Nymphe d'or	TSR	«Les fous du football», Temps présent Auteurs: Pierre Demont et Claude Schauli
10 mars Berner Stiftung für Radio und Fernsehen, Bern	Fr. 6000.–	Radio DRS	Hans Laemmel pour sa longue activité de médiateur entre la Suisse romande et la Suisse alémanique dans les programmes de Radio DRS
	Fr. 6000.–	TV DRS, TSR et TSI	Grand débat interrégional des jeunes du 25 septembre 1985
	Fr. 3000.–	Radio DRS	«TripTrapTrip» – une randonnée radiophonique Rédaction: «Rendezvous»
15 mars Innerschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft IRG, Luzern	Innerschweizer Radio- und Fernsehpreis	Radio DRS	Tino Arnold pour son exceptionnel travail de création médiatique en Suisse centrale et son action en faveur du radio-théâtre
7 avril Association des journalistes et des écrivains portugais, Lisbonne	«Prix Gazeta» pour le meilleur reportage sur le Portugal	TSR	«Printemps amers: le retour des permis A», Temps présent Réalisation: Guy Ackermann et Simone Mohr
3 mai 34 ^{mo} Festival internazionale del film di montagna e d'esplorazione «Città di Trento», Trento	Premio speciale sezione «video»	TSI	«I Walser – sulle orme di un antico popolo alpino» Réalisation: Fabio Bonetti
16 mai «Prix Suisse» de la radio 1986, Bâle	Prix Suisse	RSI	«Salsomaggiore», pièce radiophonique Auteur: Herbert Meier Réalisateur: Adalberto Andreani
24 mai Communauté des Radios Publiques de Langue Française CRPLF, Vancouver	Grand Prix du Journalisme Radiophonique Francophone	RSR	«La Mordida» (reportage) Journaliste: William Heinzer
29 mai Société de radiodiffusion et télévision du canton de Vaud (SRT-VD)	Prix de la SRT-Vaud	TSR	«Les très riches heures de la dynastie Le Coultre au Sentier», documentaire Réalisation: Frank Pichard Auteur: Jacques Senger
31 mai 5 ^o Festival del film turistico, Campione d'Italia	Premio internazionale «Turismo e ambiente»	TSI	«Il quotidiano», série sur les lacs de montagne Auteur: Plinio Grossi Réalisation: Mascia Cantoni
26 juin 75 ^e anniversaire de la Ligue suisse contre le cancer, Berne	Prix de l'information, 2 ^e prix	TV DRS	«zeitgeist-special: Diagnose Krebs – Ein Tag kann schöner sein als ein Jahr» Auteur: Paul Riniker
9 août 986 ^e Foire de Saint-Ours, Aoste	4 ^e prix international de journalisme 1 ^{er} prix de la section audiovisuelle	RSR	«Provinces» Production et présentation: Michel Terrapon
1 ^{er} septembre Festival des films du monde, Montréal	Prix de la critique internationale	TV DRS	«Der schwarze Tanner», coproduction DRS/ORF/ZDF, Réalisation: Xavier Koller
26 septembre Stiftung «Goldener Violinschlüssel», Zürich	Goldener Violinschlüssel	TV DRS	Wysel Gyr, pour son travail de pionnier dans la promotion du folklore suisse
5 octobre 17 ^e Festival international du film alpin et de l'environnement, Les Diablerets	Prix du public Prix de la commune d'Ormont-Dessus	TSR	«Little Karim» Réalisation: Laurent Chevallier Coproduction TSR/Antenne 2
	Diable d'or, catégorie expédition	TSI	«Cumbre» Réalisation: Fulvio Mariani
	Diable d'or catégorie scénario	TSR	«Les inconnus du Mont-Blanc» Réalisation: Denis Ducroz Coproduction TSR/Antenne 2

7 octobre	Concours international du film alpin «Vila de Torello», Espagne	Chardon d'argent pour le meilleur film écologique	TSI	«Verso il sud», documentaire Réalisation: Gianluigi Quarti
		Grand Prix «Vila de Torello» Chardon d'or	TSI	«Cumbre» Réalisation: Fulvio Mariani
8 octobre	11 ^e Prix Farel, Neuchâtel	Prix Farel émissions «Présence protestante»	TSR	«La liberté des autres», de la série «Regards» Réalisation: Loyse Andrée
18 octobre	Festival international du film documentaire, Nyon	Prix du jury du public et mention du jury œcuménique	TSR	«Paysage du silence», un portrait du peintre Zoran Music Coproduction TSR/Strada Films
18 octobre	Festival international du film d'art, Paris	Grand prix spécial du jury	TSR	«Paysage du silence», un portrait du peintre Zoran Music Coproduction TSR/Strada Films
19 octobre	1 ^{er} Festival du film de montagne d'Antibes	Prix de télévision, catégorie expédition	TSI	«Verso il sud», documentaire Réalisation: Gianluigi Quarti Coproduction TSR/Basile Expedition
		Prix de télévision, catégorie information	TSI	«Sciare con i ciechi» Réalisation: Gianni Debernardis
		Prix de l'exploit, catégorie scénario	TSR	«Les inconnus du Mont-Blanc» Réalisation: Denis Ducroz Coproduction TSR/Antenne 2
23 octobre	Eduard Rhein Stiftung, Hamburg	Eduard Rhein Preis 1985	TV DRS	«Die Leiden der Besiegten» Documentaire de Hans Peter Stalder
14 novembre	6 ^e Concours international d'émissions sportives en télévision, Lausanne	Anneau d'argent	TSR	«La patrouille des glaciers» Auteur: Benoît Aymon Réalisation: John Rigataux Production: Gaston Nicole
15 novembre	15 ^e Festival international «Musique en cinéma» 1986, Besançon	Prix du public	TV DRS	«Mozart und Salieri» Réalisation: Adrian Marthaler Production: Armin Brunner
		Prix du jury	TV DRS	«Dressur» Musique, scénario et réalisation: Mauricio Kagel Production: Armin Brunner
21 novembre	Communauté des télévisions francophones, Montréal	Grand prix de l'information	TSR	«Nos enfants venus d'ailleurs», du magazine «Tell quel» Réalisation: Jean-Luc Nicollier/Alec Feuz
28 novembre	Zürcher Kulturförderungskommission, Zürich	Goldene Ehrenmedaille für kulturelles Schaffen	TV DRS	Armin Brunner, pour ses activités au service culturel de la télévision DRS
5 décembre	Christoph Eckenstein-Stiftung, Bern	2. Medienpreis	Radio DRS	«Die authentische Geschichte des Harold B.» Journalistes: Nadine Hostettler et Bendicht Luginbühl
19 décembre	Zürcher Radio-Stiftung, Zürich	Zürcher Radio-Preis	Radio DRS	«Das Leben des Johann Sebastian Bach», série en 15 épisodes. Arthur Godel, musicologue Willy Buser, dramaturge
		Besondere Anerkennung und Ehrengabe, Fr. 5000.-	Radio DRS	Hans Jedlitschka, réalisateur, pour l'ensemble de ses activités et en particulier pour la mise en ondes des «scènes» de Robert Walser «Aus dem Bleistiftgebiet»
20 décembre	4 ^e Concours pour le «Prix international de radiodiffusion» de la Radio Nationale d'Espagne, Cádiz	Prix international de radiodiffusion	SRI	«Armero 6 meses después» Documentaire en catalan
22 décembre	Jubiläumstiftung der Schweiz. Bankgesellschaft, Zürich	Anerkennungsgabe von Fr. 5000.-	Radio DRS	Walter Wefel, pour ses activités de metteur en ondes, de comédien et d'animateur du «Wunschkonzert für die Kranken» (25 ans)

Légende:

- RSR = Radio suisse romande
- TSR = Télévision suisse romande
- Radio DRS = Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz
- TV DRS = Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz
- RSI = Radio della Svizzera italiana
- TSI = Televisione della Svizzera italiana
- SRI = Radio Suisse Internationale

Programmes

Antonio Riva

Ni changement en profondeur, ni extension des grilles, mais *consolidation* et *amélioration* qualitative: tel était l'objectif assigné pour 1986 à une offre SSR dont le *volume* – plus de 200 heures de radio et 37 heures de télévision par jour – et la *diversité* n'ont aujourd'hui plus rien à envier à d'autres. Objectif payant, puisque tant la radio que la télévision peuvent se prévaloir d'une année prospère: Les chiffres d'audience sont en hausse chez l'une comme chez l'autre et montrent qu'en dépit d'une concurrence de plus en plus âpre, les programmes *helvétiques* ont la préférence du public face aux émetteurs étrangers pourtant nombreux à inonder notre pays. Le système de mesure TELECONTROL mis en place début 1985 par le service SSR de la recherche livre à ce propos des données précises et fiables dans les plus brefs délais. Les résultats quotidiens de la recherche sont régulièrement enrichis de sondages spécifiques sur les questions les plus diverses.

Après les choix fondamentaux de ces dernières années, *Radio DRS* s'est attachée en 1986 à optimiser les rubriques de sa grille: introduction d'une émission-débat («Mittwochforum») consacrée à l'actualité politique, économique, sociale et culturelle, ainsi que d'un service («Handicap») qui s'adresse chaque semaine sur DRS-2 aux handicapés et à leurs familles. Radio DRS n'a pas manqué non plus d'esprit novateur: pour preuve ce reportage réalisé en direct du centre d'accueil d'Opfikon et qui se voulait une véritable prise de pouls des demandeurs d'asile ou encore ce concert en quadriphonie dû à une poignée de techniciens astucieux et qui a suscité de l'intérêt bien au-delà de nos frontières. Autre point fort de l'année programmatique 1986: l'hommage rendu sur DRS-2 au grand chef d'orchestre bâlois Paul Sacher à l'occasion de son 80^e anniversaire.

La *Télévision DRS* a vécu l'année 1986 à l'enseigne de la consolidation de la réforme programmatique 85 axée, on s'en souviendra, sur la refonte du journal télévisé. Qui dit prouesse médiatique 1986 dit retransmission en Eurovision des championnats du monde de handball, qui se sont tenus pour la première fois en Suisse en 12 lieux différents. Au nombre des prestations spéciales, mentionnons la descente de l'Aar pendant une semaine par l'équipe de Karussell et la rédaction de 3SAT. Avril 86 a vu la diffusion de «Retuorn», le premier film de fiction rhéto-roman: l'événement a été suivi avec intérêt par de nombreux téléspectateurs dans les 3 régions. C'est la première fois aussi en 1986 que la télévision DRS s'est rendue à la Fête fédérale de la musique à Winterthour; couverture détaillée donc de cette grande manifestation musicale, qui a rencontré un franc succès. Dans le même registre, signalons encore la première édition du Grand prix de la musique populaire, une coproduction signée ZDF, ORF et SSR. Un dernier haut fait mérite d'être souligné: l'aventure alpine vécue durant 5 jours par l'équipe de «Karussell», coproduite elle aussi par les partenaires germanophones de 3SAT. Le «Basler Theatertag» a été l'occasion pour la Télévision DRS de faire dans l'inédit: elle a en effet couvert la représentation du «Lac des Cygnes» sur deux canaux, en filmant simultanément l'endroit et l'envers du décor, c'est-à-dire le spectacle sur scène et dans les coulisses. La session de décembre des Chambres fédérales a elle aussi été l'occasion d'une prestation inhabituelle, à savoir la retransmission en direct, pendant sept heures, des débats du Conseil National sur l'accident chimique de Bâle. Cet essai se veut le premier d'une série qui doit permettre au citoyen de par-

ticiper au moins sporadiquement à l'activité parlementaire, via le petit écran. L'introduction du magazine «Netto» enfin a permis d'améliorer substantiellement la couverture des grands thèmes économiques.

La *Radio romande* a misé sur les émissions-contact en 1986. Célébration à Colombier de la 800^e édition du Kiosque à musique consacré comme on le sait au folklore suisse; les visiteurs sont venus par milliers, faisant de la manifestation un grand succès populaire. La journée portes ouvertes organisée à La Sallaz («M. Jardinier refléurit son jardin») a elle aussi attiré un grand nombre de visiteurs. S'il est un domaine où l'offre ne cesse de croître et où les nouvelles formules vont bon train, c'est bien la musique. Espace 2 en a donné un bon exemple avec les Schubertiades organisées à l'occasion du 700^e anniversaire de Morges. Pour une fois, les musiciens ont quitté l'atmosphère du studio pour se produire en public dans une série de 10 concerts. Plus de 20000 mélomanes étaient présents, sans compter les innombrables auditeurs à l'écoute. Quant à Couleur 3, elle a connu à l'instar de DRS-3 un franc succès avec ses journées thématiques.

Proposer une alternative à la concurrence française, tel était l'un des buts majeurs de la *Télévision romande*. Pour ce faire, elle a introduit toute une série d'émissions nouvelles. En information, l'offre de la mi-journée a été notablement élargie par la mise en place début 87 du «Journal de midi». Le magazine «éCHO» quant à lui est l'aboutissement d'un vieux désir, celui de pouvoir chaque mois se pencher un peu plus en détail sur les problèmes économiques. «Livre à vous» et «Courants d'art», qui sont venus rajeunir l'offre culturelle, sont un essai de mettre l'art et la littérature à la portée du grand public. Des efforts ont également été entrepris pour satisfaire les jeunes: ainsi la création de «Carabine FM», une émission de variétés musicales super branchée. Tout comme son homologue tessinoise, la Télévision romande exploite elle aussi à fond un créneau souvent délaissé dans les programmes du soir, celui des émissions d'analyse: c'est là une chance pour toutes deux de s'affirmer face à une concurrence étrangère qui table avant tout sur le divertissement.

Avec des émissions qui collent au goût du public, la *Radio de la Suisse italienne* a prouvé qu'il était possible de gagner la fidélité même des auditeurs littéralement submergés par les stations italiennes. «Estate sul lago» (un été sur le lac) est l'exemple-type d'une telle émission: en plein mois de juillet, pendant une semaine, les gens de la radio ont sillonné les bords du lac Majeur en réalisant toutes sortes de mini-reportages à la fois divertissants et informatifs. «La Passeggiata» (la promenade) – une excursion sur les sommets tessinois ponctuée de reportages en direct – en est un autre exemple. La présence systématique de la radio à des manifestations comme la Fiera agricola de Biasca ou la Higa de Coire fait elle aussi partie de cette politique du contact. Enfin, les prestigieux concerts publics devenus une tradition bien au-delà de la frontière régionale, étaient au rendez-vous en 1986 aussi.

La *Télévision de Suisse italienne* est soumise comme on le sait à la concurrence de plus de 20 chaînes italiennes. Ce véritable raz-de-marée a incité la nouvelle direction du programme à offrir autant que faire se peut des productions-maison, dans le secteur de l'information d'abord, mais aussi de plus en plus dans celui du documentaire («Le

4 stagioni del Gran Paradiso», «I Walser», «Destinazione uomo»). La série «Dialoghi con la scienza» et les débats sur la formation professionnelle et le droit de vote dès 18 ans ont été particulièrement appréciés du public. A l'instar de la radio, la télévision a elle aussi réalisé toute une série d'émissions-contact: mentionnons pour mémoire le reportage en direct du Festival du cinéma de Locarno, la série «Dirsi ciao», la nouvelle émission «Fragolò» et le traditionnel Festival de jazz de Lugano. A petite région grande œuvre n'est pas impossible: «Spider», la contribution de TSI au concours 1986 de la Rose d'Or de Montreux est là pour en témoigner.

Par ailleurs, l'année 1986 a été marquée tant en radio qu'en télévision par plusieurs productions nationales de grande envergure. DRS-2, Espace 2 et RETE 2 ont démarré en force avec NOTTURNO, un programme nocturne de musique classique qui est venu répondre à un besoin largement exprimé. En télévision, la collaboration dans le domaine des programmes par satellite (3SAT, EINS PLUS, TV5) s'est poursuivie, tandis qu'un premier pas prometteur a été franchi vers la production européenne de séries télévisées. A ce propos, on a constaté avec satisfaction que le long travail de rodage porte lentement ses fruits, chez nous comme ailleurs. Enfin, le second semestre 1986 a vu la diffusion coordonnée sur les trois chaînes de notre pays des 12 épisodes de la série «Dernières nouvelles de notre passé». Par son enjeu – faire revivre l'histoire suisse du 19^e siècle – mais aussi par la nouvelle forme de collaboration dont elle est l'expression, cette production nationale aura été une riche expérience pour tous les intéressés. Elle aura aussi fait la preuve que télévision, radio et presse peuvent fort bien se compléter à l'enseigne d'une collaboration multimédias.

Le problème du financement de *Radio Suisse Internationale* étant désormais résolu grâce à une contribution fédérale, les responsables ont pu se consacrer corps et âme à l'un des objectifs programmatiques majeurs, à savoir la production de nouvelles 24 heures sur 24. C'est ainsi qu'en 1986, le principe de la diffusion non-stop de nouvelles internationales a pu être pour la première fois respecté à 100%.

Depuis mai 1986, la ligne 1 de la *Télédiffusion* retransmet elle aussi les nouvelles de Radio Suisse Internationale en anglais, espagnol, portugais et arabe, à l'intention des Suisses que cela intéresse, mais surtout d'un auditoire international dont l'importance pour notre pays n'est plus à dire. C'est ainsi une nouvelle prestation que la SSR offre à l'échelon du pays et qui devrait permettre d'utiliser plus largement ce service d'information unique en Suisse.

Statistique des programmes Radio 1986 1^{er} programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins des sports	1 321	6,0	648	9,7	364	5,5	309	3,5
Magazines d'information	2 264	10,3	483	7,2	1 187	18,0	594	6,8
Emissions sportives	804	3,6	299	4,5	185	2,8	320	3,7
Emissions culturelles	171	0,8	139	2,1	2	—	30	0,3
Emissions éducatives	28	0,1	—	—	—	—	28	0,3
Emissions dramatiques	327	1,5	146	2,2	77	1,2	104	1,2
Divertissement cabarets, talk-shows, etc.	365	1,7	280	4,2	—	—	85	1,0
Musique sérieuse	249	1,1	55	0,8	184	2,8	10	0,1
Musique de variété et folklorique	5 864	26,6	1 062	15,9	1 853	28,1	2 949	33,7
Emissions religieuses	236	1,1	45	0,7	113	1,7	78	0,9
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	305	1,4	130	1,9	125	1,9	50	0,6
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	9 743	44,2	3 264	48,9	2 398	36,3	4 081	46,6
Autres émissions annonces, présentations des programmes, etc.	361	1,6	122	1,8	117	1,8	122	1,4
Heures de programme Total	22 038	100,0	6 673	100,0	6 605	100,0	8 760	100,0

En Suisse romande le divertissement est relevé sous émissions d'animation.

Statistique des programmes Radio 1986 Journal régional Radio DRS et émissions en romanche pour le canton des Grisons

Genres de programmes	Emissions régionales DRS Total		Journal régional		Emissions en romanche pour le canton des Grisons	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins des sports	986	50,0	891	85,4	95	10,2
Magazines d'information	173	8,8	147	14,1	26	2,8
Emissions sportives	—	—	—	—	—	—
Emissions culturelles	110	5,6	—	—	110	11,8
Emissions éducatives	18	0,9	—	—	18	1,9
Emissions dramatiques	—	—	—	—	—	—
Divertissement cabarets, talk-shows, etc.	—	—	—	—	—	—
Musique sérieuse	—	—	—	—	—	—
Musique de variété et folklorique	5	0,3	5	0,5	—	—
Emissions religieuses	9	0,5	—	—	9	1,0
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rhétoromans, enfants, etc.)	176	8,9	—	—	176	18,8
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	471	23,8	—	—	471	50,6
Autres émissions annonces, présentations des programmes, etc.	26	1,3	—	—	26	2,8
Heures de programme Total	1 974	100,0	1 043	100,0	931	100,0

Statistique des programmes Radio 1986 2^e programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins des sports	869	3,3	635	7,2	149	1,7	85	1,0
Magazines d'information	1452	5,5	288	3,3	354	4,0	810	9,2
Emissions sportives	14	0,1	13	0,1	—	—	1	—
Emissions culturelles	3420	13,0	1278	14,6	1683	19,2	459	5,2
Emissions éducatives	226	0,9	167	1,9	59	0,7	—	—
Emissions dramatiques	652	2,5	281	3,2	161	1,8	210	2,4
Divertissement cabarets, talk-shows, etc.	73	0,3	73	0,8	—	—	—	—
Musique sérieuse	17501	66,6	5304	60,5	5930	67,7	6267	71,5
Musique de variété et folklorique	239	0,9	137	1,6	1	—	101	1,2
Emissions religieuses	278	1,1	191	2,2	66	0,8	21	0,2
Emissions ciblées (ouvriers étrangers, rätoromans, enfants, etc.)	701	2,7	252	2,9	233	2,7	216	2,5
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	500	1,9	—	—	—	—	500	5,7
Autres émissions annonces, présentations des programmes, etc.	353	1,3	141	1,6	121	1,4	90	1,0
Heures de programme Total	26278	100,0	8760	100,0	8757	100,0	8760	100,0

En Suisse romande le divertissement est relevé sous émissions d'animation.

Statistique des programmes Radio 1986 3^e programme

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Nouvelles et actualités y compris bulletins des sports	710	4,1	527	6,0	183	2,1
Journaux parlés	61	0,3	—	—	61	0,7
Musique sérieuse	45	0,3	45	0,5	—	—
Musique de variété et folklorique	10093	57,6	2233	25,5	7860	89,7
Emissions éducatives (ouvriers étrangers, rätoromans, enfants, etc.)	771	4,4	771	8,8	—	—
Emissions d'animation y compris musique légère et folklorique, bulletins sportifs	5598	32,0	5033	57,4	565	6,4
Autres émissions annonces, présentations des programmes, etc.	243	1,4	151	1,7	91	1,0
Heures de programme Total	17521	100,0	8760	100,0	8760	100,0

Statistique des programmes Télévision 1986

Genres de programmes	SSR Total		Deutsche und rätoromanische Schweiz		Suisse romande		Svizzera italiana	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Actualité	1538	11,2	534	11,0	532	10,2	472	12,9
Téléjournal, flashes	960	7,1	323	6,6	345	6,6	292	8,0
Actualités régionales	226	1,6	70	1,5	53	1,0	103	2,8
Reportages en direct	108	0,8	38	0,8	29	0,6	41	1,1
Débats	218	1,6	83	1,7	103	2,0	32	0,9
Autres émissions d'actualité	26	0,1	20	0,4	2	—	4	0,1
Information	1716	12,5	802	16,4	514	9,8	400	10,9
Sujets politiques, économiques et sociopolitiques	420	3,1	253	5,1	61	1,2	106	2,8
Sujets de société	180	1,3	64	1,3	102	1,9	14	0,4
Consommation	80	0,6	37	0,8	29	0,6	14	0,4
Rencontres, entretiens, portraits	101	0,7	76	1,6	23	0,4	2	0,1
Emiss. régionales de compagnie	681	5,0	196	4,0	273	5,2	212	5,8
Autres émissions d'information	254	1,8	176	3,6	26	0,5	52	1,4
Culture	2075	15,1	800	16,4	856	16,3	419	11,4
Science	466	3,4	151	3,1	226	4,3	89	2,4
Pays et peuples	285	2,1	79	1,6	144	2,7	62	1,7
Histoire	155	1,1	28	0,6	78	1,5	49	1,3
Arts et médias	692	5,0	239	4,9	333	6,4	120	3,3
Emissions didactiques	477	3,5	303	6,2	75	1,4	99	2,7
Religion	159	1,2	42	1,0	68	1,3	49	1,4
Services religieux	81	0,6	25	0,6	28	0,5	28	0,8
Autres émissions religieuses	78	0,6	17	0,4	40	0,8	21	0,6
Musique	499	3,6	168	3,4	170	3,3	161	4,3
Opéras	42	0,3	9	0,2	16	0,3	17	0,5
Opérettes, musicaux	9	0,1	2	—	3	0,1	4	0,1
Ballets	46	0,3	28	0,6	13	0,2	5	0,1
Concerts	193	1,4	38	0,8	77	1,5	78	2,1
Jazz	160	1,2	46	0,9	58	1,1	56	1,5
Folklore et musique populaire	49	0,3	45	0,9	3	0,1	1	—
Théâtre	86	0,6	42	0,9	6	0,1	38	1,0
Captations théâtrales	59	0,4	34	0,7	5	0,1	20	0,5
Créations théâtrales en studio	27	0,2	8	0,2	1	—	18	0,5
Films/Dramatiques	2904	21,0	713	14,5	1354	25,8	837	22,8
Films de cinéma	1417	10,3	450	9,2	593	11,4	374	10,1
Dramatiques TV	190	1,3	50	1,0	115	2,2	25	0,7
Films à épisodes	312	2,3	36	0,7	149	2,8	127	3,5
Séries et feuilletons télévisés	847	6,1	162	3,3	406	7,7	279	7,6
Dessins animés	138	1,0	15	0,3	91	1,7	32	0,9
Variétés	929	6,7	402	8,3	414	7,9	113	3,1
Shows, variétés musicales	521	3,8	210	4,4	217	4,2	94	2,5
Jeux, concours et jeux de compétition	262	1,9	104	2,1	148	2,8	10	0,3
Cirque	20	0,1	13	0,3	7	0,1	—	—
Talk-shows	—	—	—	—	—	—	—	—
Humour, cabaret	64	0,5	24	0,5	37	0,7	3	0,1
Autres émissions de variétés	62	0,4	51	1,0	5	0,1	6	0,2
Sports	2477	18,0	893	18,3	814	15,6	770	21,0
Retransmissions sportives	1830	13,3	635	13,0	665	12,7	530	14,4
Nouvelles et résultats	552	4,0	210	4,3	109	2,1	233	6,4
Autres émissions sportives	95	0,7	48	1,0	40	0,8	7	0,2
Emissions pour enfants	857	6,2	245	5,0	353	6,7	259	7,1
Autres émissions	544	3,9	236	4,8	158	3,0	150	4,1
Présentation des programmes	316	2,2	135	2,7	83	1,6	98	2,7
Lancements	129	1,0	55	1,1	51	1,0	23	0,6
Informations de service	40	0,3	19	0,4	13	0,2	8	0,2
Divers	59	0,4	27	0,6	11	0,2	21	0,6
Heures de programmes Total	13784	100,0	4877	100,0	5239	100,0	3668	100,0
Spots-TV	415		144		142		129	
Panneaux d'annonce	74		4		65		5	



ME 2

PRESET

LINIE

CAR I DRS
ROUVA I

PREVIEW

KAM 3

KAM 4

KAM 5

KAM 6

SELECT

REM 1

REM 1

REM 2

FILA

Personnel

Marcel Küttel

Comme tout employeur responsable, la SSR prête une grande attention aux courants qui se font jour dans le secteur du personnel. Une participation accrue du supérieur direct à la mise au point et à l'application d'instruments de gestion comme la qualification, le salaire, les promotions et l'aide personnalisée est chez nous aussi à l'ordre du jour. Des voix s'élèvent pour demander non sans insistance qu'une modeste part du salaire puisse être déterminée en dernier ressort par le supérieur direct. Aussi l'employeur n'a-t-il pas manqué d'introduire dans les discussions préparatoires à la négociation d'une nouvelle Convention collective de travail (CCT), des propositions tendant à faire du salaire un élément de conduite du personnel. Cette visée s'est vite heurtée à des résistances. L'idée que la qualité des émissions puisse servir de critère à la fixation ne serait-ce que d'une partie du salaire soulève d'un côté comme de l'autre passablement d'émotion. Si les uns y voient une source d'injustice permanente, d'autres l'appréhendent à l'extrême comme une menace pour la liberté du journaliste. C'est pourquoi la tendance serait plutôt de développer l'instrument existant de la promotion liée à la qualification, pour créer sur cette base de nouveaux éléments de stimulation.

A la suite de revendications formulées par certaines catégories – dont les cadres – la SSR est entrée en relation avec des entreprises de presse pour se livrer avec elles à une comparaison des salaires. Quelle que soit la souplesse et l'adaptabilité de sa politique salariale, la SSR est régulièrement confrontée à des cas de rémunération sans commune mesure avec ce qu'elle peut offrir. Nous pensons là spécialement aux cadres supérieurs et aux journalistes vedettes de la presse écrite, dont les traitements sont en

complète disparité avec l'échelle salariale de la CCT, qui ne va pas au-delà de 137 000 francs par année. A se laisser éblouir ainsi par les chiffres, on perd toutefois fréquemment de vue que le collaborateur de la SSR bénéficie d'une assez large sécurité de l'emploi, concrétisée par l'existence de mécanismes contractuels de recours contre le licenciement et, du côté matériel, par une indemnité de départ en rapport avec ses années d'activité.

Une énergie considérable a été investie ces deux dernières années dans la transformation de la prévoyance professionnelle consécutive à l'entrée en vigueur de la LPP. Quelque 2 800 employés assujettis à la CCT se voient assurer leur 2^e pilier par la Caisse fédérale d'assurance (CFA) et quelque 1 500 collaborateurs pour la plupart sous contrats spéciaux par une institution de prévoyance propre à la SSR.

Si la SSR a dû se contenter d'assister à la révision des statuts CFA en observateur intéressé, elle-même a par contre associé étroitement les associations de son personnel au travail de remaniement de l'acte de fondation et du règlement de la fondation de prévoyance SSR. Il en est notamment issu un régime généreux de libre passage pour les collaborateurs quittant la SSR.

Diverses questions commencent à se poser, depuis quelque temps, à propos de l'assujettissement des collaborateurs CCT à la Caisse fédérale d'assurance. Les experts qui, il y a vingt ans, recommandaient unanimement le rattachement de la SSR à la CFA, comme une solution avantageuse pour l'employeur et les employés, ne seraient plus aujourd'hui aussi catégoriques. L'évolution des conditions d'assurance de la CFA et le fait qu'elles ne tiennent pas toujours un compte suffisant des besoins de la SSR nous ont incités à confier à des experts neutres une étude sur l'opportunité de maintenir l'affiliation à cette caisse de prévoyance.

Les décisions à prendre dans ce cadre auront aussi un impact sur le régime futur de la retraite anticipée. Actuellement déjà, à partir de 60 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes, les collaborateurs de la SSR ont sous certaines conditions la liberté de choisir eux-mêmes le moment de leur retraite.



Production et technique

Daniel Kramer

Du côté des studios, les travaux de rénovation se sont concentrés sur Saint-Gall où l'on a procédé au remplacement d'une première régie finale, sur Genève où a débuté la transformation du studio 3 et sur Lugano, où le rééquipement des deux dernières régies finales est indispensable à la diffusion, à partir de 1988, du 3^e programme de SRI. A Radio Suisse Internationale, la transformation de la régie 2 est venue mettre le point final à un vaste programme de remise à neuf de l'infrastructure technique. L'objectif reste de rénover ces prochaines années au moins les studios de plus de 20 ans d'âge, afin de maintenir pour l'essentiel un appareil de production efficace. En retour, le considérable accroissement de productivité obtenu par la rénovation va permettre de désaffecter un studio de production.

Télévision

Comme prévu, la FERA 1986 a marqué le lancement sur la chaîne alémanique du Video Program System (VPS) – un dispositif d'enclenchement à distance des enregistreurs vidéo que connaissent depuis quelque temps déjà les téléspectateurs allemands. La conception technique choisie par la SSR se révèle efficace, le nombre des enclenchements par erreur représentant une exception rarissime. La télévision de Suisse italienne diffuse pour sa part un service régulier de *télétexte* depuis le 1^{er} juin 1986. 9% des ménages tessinois reçoivent d'ores et déjà ce journal électronique contre 10% en Suisse romande, alors que l'on ne s'attendait pas à ce que le retard se comble aussi vite. En Suisse alémanique le taux de réception du *télétexte* atteignait à fin 1986 17% des ménages.

Au chapitre des *moyens de production*, la vedette revient sans conteste au premier grand car de reportage de la nouvelle génération, entré en service à fin 1986. Ce véhicule de 6,5 millions de francs, équipé de 5 caméras, est en quelque sorte pour la télévision DRS le navire-amiral de sa flotte d'intervention. Un valeureux car de reportage de 1970, dont l'équipement montrait depuis quelque temps déjà des signes d'essoufflement a ainsi pu être mis enfin hors service. Deux autres cars sont en cours de construction, l'un pour la télévision DRS, qui disposera donc sous peu de deux unités battant neuves, et l'autre pour la Télévision romande.

Le remplacement graduel du film par la vidéo légère (ENG) se poursuit dans les trois régions. Cette reconversion a toutefois atteint un seuil qui pour des raisons économiques dicte maintenant une disparition accélérée de la pellicule film. Les régions vont devoir prendre par conséquent des mesures pour fermer l'un après l'autre les derniers laboratoires de développement en service. La mise en place des générateurs d'effets vidéo numériques a elle aussi reçu un coup de pouce, car il n'est plus possible de se passer de ces appareils qui partout dans le monde font désormais partie de l'équipement standard de production. Même si cela représente pour elle un investissement considérable, la SSR ne peut donc pas se tenir à l'écart d'un mouvement général.

Les travaux de rénovation avancent selon le rythme prévu dans les centres de production de Zurich et Genève. Avec les studios 3 et 4, la Télévision romande dispose maintenant de deux complexes de production performants. De premières commandes ont été passées en 1986 pour le

Radio

La redistribution des fréquences OUC a été poursuivie en 1986 par les PTT conformément aux plans établis. Pour les auditeurs, la recherche du bon émetteur ne s'en trouve pas simplifiée pour autant. Surtout avec l'introduction parallèle de la *stéréophonie* sur le 1^{er} programme, qui nécessite de changer plus souvent de fréquence pour l'écoute en voiture. Seul le *Radio Data System (RDS)* dont la mise en place est prévue pour 1988, apportera un véritable confort à l'automobiliste – à condition bien sûr qu'il possède un récepteur adéquat.

En Suisse italienne, seuls deux émetteurs du 1^{er} programme ont pu être mis en service vu les perturbations que provoque la diffusion de signaux stéréophoniques dans une zone au relief aussi tourmenté que le Tessin. Des essais de polarisations différenciées devraient permettre de trouver en 1987 une solution technique appropriée.

Juste avant que ne s'achève l'année 1986, les efforts conjugués des PTT et de la Confédération ont permis de mettre à la disposition de Radio Suisse Internationale un *émetteur-relais* en ondes courtes, situé au Gabon, qui apporte une notable amélioration de la réception en Afrique et en Amérique du Sud. Actuellement, des tractations sont en cours avec la Chine en vue d'obtenir le même résultat en Extrême-Orient. De telles mesures se révèlent d'autant plus indispensables que la construction d'un nouveau centre de diffusion en ondes courtes n'en finit pas de subir des retards.

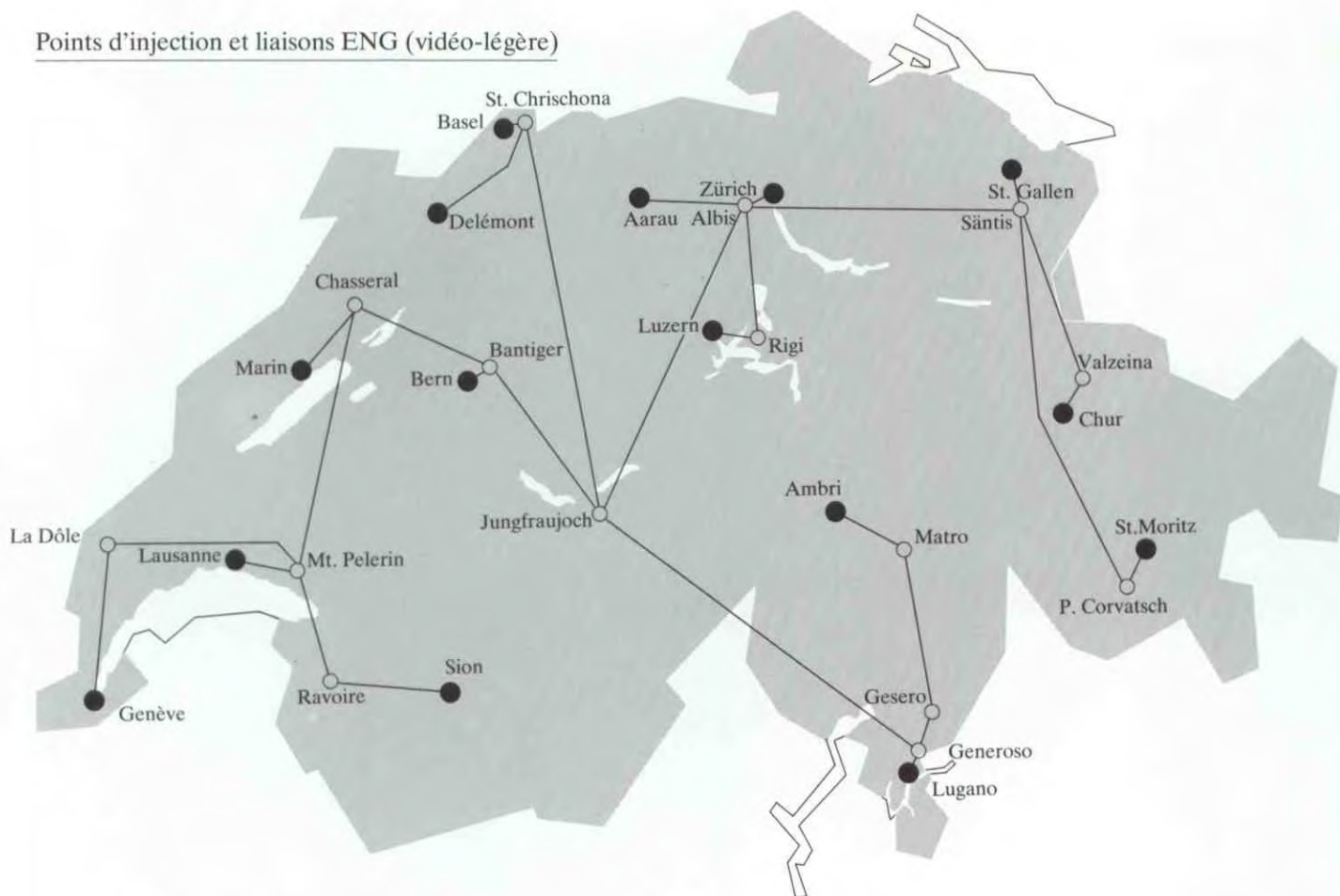
nouveau studio du Téléjournal et le plateau 1 – un espace de production souple permettant d'exploiter tout l'éventail des moyens techniques mobiles. A Zurich, la rénovation du studio 2 et de la régie de continuité 1 progresse à vive allure et d'autres studios vont suivre.

Le sommet dans l'engagement des moyens techniques a sans nul doute été atteint au début de 1987 avec les Championnats du monde de ski de Crans-Montana. Le nouveau car de reportage TV y a subi avec brio son baptême du feu. La quasi-totalité du matériel utilisé a pu être trouvé dans les studios de la SSR ou par des commandes anticipées dans le cadre du programme de rééquipement des centres TV de Zurich et Genève. La SSR est parvenue ainsi à mettre en place un dispositif de reportage des compétitions qui a fait l'admiration des radios-télévisions étrangères – et ce tout en maintenant la dépense à un niveau bien inférieur à la moyenne.

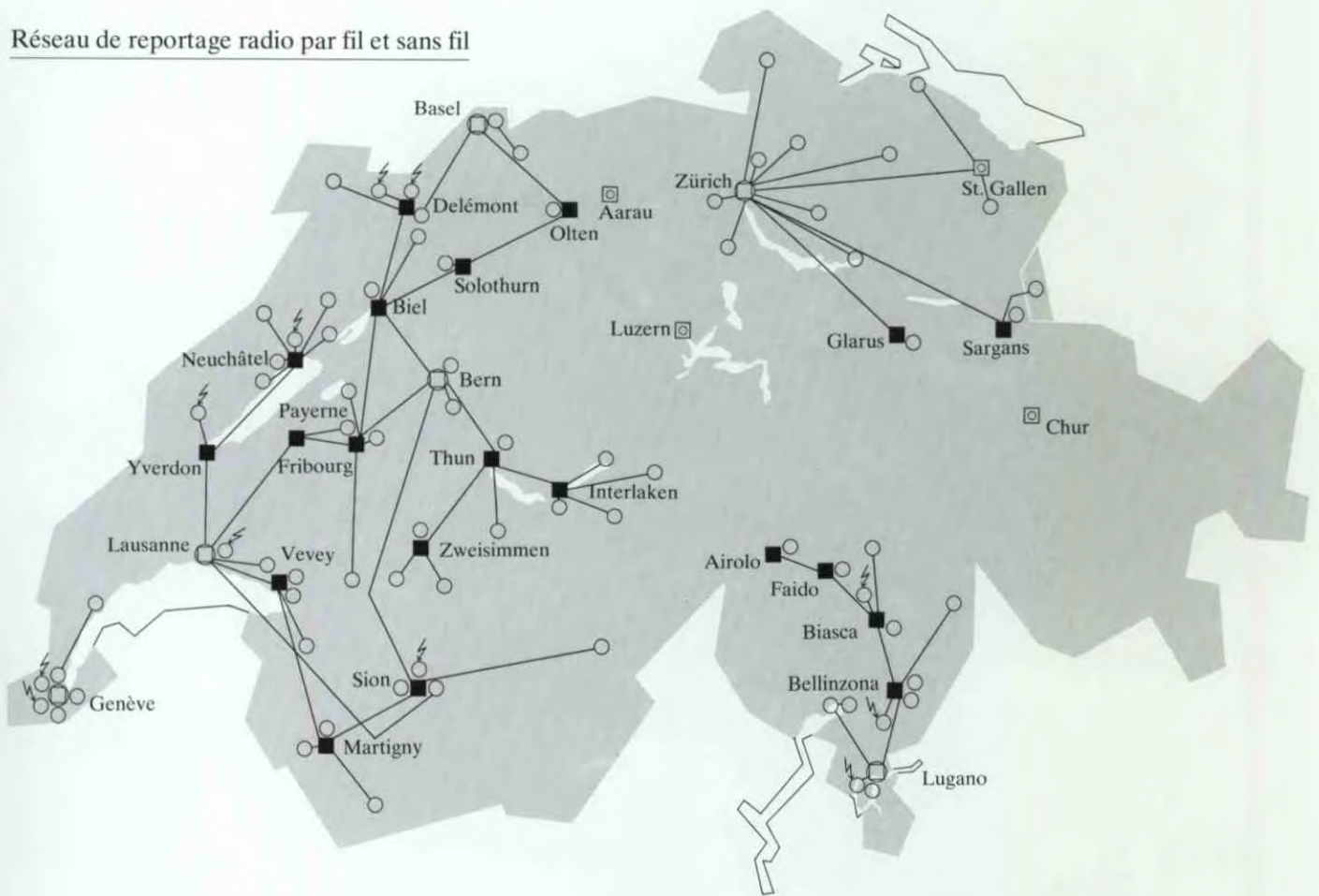
Moyens de production vidéo mobiles

	<i>TV DRS</i>	<i>TSR</i>	<i>TSI</i>
Cars de reportages à 1–2 caméras	3	3	3
à 3–5 caméras	3	2	1
Unités de vidéo légère	11	13	9
Unités film	14	10	5

Points d'injection et liaisons ENG (vidéo-légère)



Réseau de reportage radio par fil et sans fil



- studio de radio
- ◻ studio régional de radio
- centre d'amplification PTT
- point d'injection téléphonique
- point d'injection hertzien

15 38



Finances

Jean-Bernard Münch

L'exercice 1986 boucle sur un excédent de produits de 24,3 millions de francs qui, compte tenu des reports passifs de divers comptes régionaux 1985, se réduit à 23,4 millions de francs.

Ce résultat très réjouissant est dû pour une bonne part à des causes extraordinaires qui n'auront malheureusement pas d'effets au-delà de 1987.

Après affectation de ce résultat, la réserve d'exploitation, qui représente pratiquement le seul *capital propre* de l'entreprise, se monte à 106,4 millions de francs. Cette réserve permet à la SSR de couvrir ses besoins en liquidité et d'autofinancer, dans une certaine mesure, ses investissements à moyen et court terme, à savoir les installations d'exploitation et les achats de programmes.

Le capital propre de l'entreprise, qui représente 55% du total du bilan et 17% du chiffre d'affaires, n'est certes pas exagéré en comparaison avec la pratique courante des entreprises saines. Ce d'autant moins que la reprise des équipements électroniques de production, financés jusqu'ici par les PTT et sur laquelle nous reviendrons plus loin, fera fortement augmenter la somme du bilan. La réserve d'exploitation est toutefois suffisante pour envisager une période déficitaire avec sérénité. C'est pourquoi la SSR, prévoyant dès l'automne 1986 le bon résultat de ses comptes, a reporté de six mois, soit au 1^{er} octobre 1987, la date à laquelle elle demandait l'entrée en vigueur de l'augmentation des taxes.

Les *recettes* de l'entreprise ont progressé de 7,7%, soit 3,3% de mieux que budgeté.

L'augmentation de la part SSR aux recettes des *taxes de concession* résulte de la seule augmentation du nombre de concessionnaires, puisque le montant de ces taxes est demeuré inchangé. Elle est de 9,1 millions de francs, soit 2,2%, alors que l'entreprise des PTT avait prévu 5,3 millions de moins.

La *publicité télévisée* a rapporté 25,2 millions ou 18,4% de plus qu'en 1985, soit 4,5 millions de mieux que prévu. L'extension de la durée de publicité quotidienne admise de 20 à 23 minutes par jour dès l'automne 1985 est la principale cause de cet accroissement auquel contribuèrent également une augmentation des tarifs de 5,88%, de même que la mise en service de la chaîne sportive durant les Championnats du monde de Football à Mexico.

Même compte tenu de cette évolution favorable, la part de la publicité télévisée au volume publicitaire global reste marginale et la plus faible d'Europe. Selon les statistiques de la Fondation Statistique Suisse en Publicité 1985, la part de la publicité télévisée était de 4%, alors que la presse écrite retirait quelques 51% et l'affichage 7%.

Malgré la vente des trois minutes supplémentaires par jour, la demande reste très largement supérieure à l'offre, ce qui ne manque pas de poser des problèmes à beaucoup d'annonceurs.

La couverture des frais de la *télédiffusion* par les PTT ainsi que la contribution de la Confédération à *Radio Suisse Internationale* ont exactement suivi la progression des coûts.

La part des *autres produits* à l'ensemble des recettes reste marginale, malgré une croissance de 1,3 millions de francs. Il s'agit surtout de coproductions et d'assistances techniques à des tiers qui occasionnent des charges supplémentaires pratiquement équivalentes.

Les *charges* ont augmenté de 6,2%, soit 2,1% de moins que budgeté. Cette différence provient pour l'essentiel des économies sur les prestations sociales et la réserve de renchérissement.

Parallèlement, le volume des émissions a encore progressé de 10% en radio et de 7% en télévision, si bien que le coût par minute de programme est resté de fr. 47.- en radio et a baissé de 3% en télévision pour atteindre fr. 468.-. Depuis 1982, date de la dernière augmentation des taxes de réception, l'évolution a été spectaculaire: le volume des émissions radio a passé de 49 725 heures à 67 809 heures, soit une progression de 36%, et celui des émissions de télévision de 10 461 heures à 13 784, soit une augmentation de 32%. Le coût minutaire a passé en radio de fr. 50.- à fr. 47.- et en télévision de fr. 504.- à fr. 468.-. Cette augmentation de productivité est remarquable, si l'on songe que deux tiers des charges de la SSR sont constitués par des frais de personnel impliquant une compensation intégrale du renchérissement, et que le prix des droits et programmes augmente bien au-delà. Or, pendant le même laps de temps, le renchérissement cumulé a atteint 13%.

En 1986, les *salaires* ont augmenté de 3,8% par rapport à l'année précédente, pour un renchérissement de 3,5%.

En revanche, au chapitre des *prestations sociales*, la SSR a été provisoirement exemptée de la part patronale au rachat du renchérissement auprès de la Caisse fédérale d'assurance (CFA), conformément à la pratique de la Confédération et des grandes régies fédérales. Malheureusement, les nouveaux statuts de la CFA obligent désormais la SSR à ce rachat qui grèvera lourdement les comptes dès 1988. Ensemble avec le remboursement de montants payés à ce titre en 1985, ce seul poste améliore le résultat de 15,6 millions de francs par rapport aux prévisions.

La croissance des *indemnités* est avant tout liée à l'extension des diffusions nocturnes et du dimanche ainsi qu'à la réduction de l'horaire de travail dès l'été 1986.

Les extensions et améliorations de programme se répercutent principalement sur les postes *honoraires, productions externes et droits* ainsi que *travaux divers de tiers*.

Pratiquement comme les années précédentes, la SSR consacre 93% de ses dépenses à la conception, la production et la diffusion des programmes, tandis que 6,5% sont occasionnés par la gestion et l'administration et 0,5% par l'organisation institutionnelle.

Le déficit du compte radio, qui est couvert par la télévision, atteint 37 millions de francs et cumule à 298 millions de francs depuis 1975. L'adaptation différenciée des taxes de concession qui a été demandée permettra de freiner l'accroissement de ce déficit.

Les investissements se montent à 26,3 millions de francs, dont 12,8 millions de bâtiments, 4,9 millions d'équipements informatiques et 5,7 millions d'équipements de

production. Pour apprécier l'effort global, il faut ajouter à ce dernier chiffre les 24,9 millions de francs d'équipements de production financés par les PTT. La répartition des compétences entre les PTT et la SSR fixée par la concession prévoit en effet que les PTT acquièrent la plupart des équipements électroniques de production, alors que leur installation, leur entretien et leur exploitation incombent à la SSR. Cette manière de faire, peu compatible avec les nécessités d'une gestion moderne, sera modifiée dès le 1^{er} janvier 1988. La SSR reprendra les équipements figurant actuellement au bilan des PTT; elle financera et gèrera désormais l'ensemble de ses investissements de manière autonome.

La gestion financière de la SSR fait, en dehors de l'activité permanente des services de controlling, l'objet d'un triple contrôle.

Tout d'abord, l'inspection des finances, organe de révision interne, subordonné au Comité central, dispose d'une équipe de réviseurs professionnels permanents qui procèdent à la longueur d'année à des contrôles. Ces révisions portent non seulement sur l'exactitude de la comptabilité, mais aussi sur le respect des directives ainsi que sur la sécurité de fonctionnement des systèmes et procédures. Les aspects de rationalité et d'économie sont également abordés lors de ces multiples révisions.

Ensuite, les comptes sont vérifiés par les organes de contrôle des sociétés régionales ainsi que par l'organe statutaire de contrôle national élu par l'assemblée des délégués, mais dont le chef est nommé par l'autorité de surveillance. Lors de cette révision, assurée avec le plus grand soin et de manière autonome, l'organe de contrôle prend aussi connaissance des rapports de l'inspection des finances.

Enfin, les budgets et les comptes sont examinés et doivent être approuvés par l'autorité de surveillance, à savoir le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, qui dispose à cet effet du personnel nécessaire et fait appel au besoin à des experts d'autres départements. L'ampleur de ces multiples contrôles donne la garantie d'un emploi correct et rationnel de la part aux recettes des taxes de concession dont bénéficie la SSR, tout en maintenant l'autonomie de gestion nécessaire.

Compte financier (consolidé)

I. Compte d'exploitation	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Taxes de concession Radio	147 897 281	150 576 189	153 285 785	+ 1,8
Taxes de concession TV	260 157 877	265 660 588	272 030 705	+ 2,4
Recettes publicité	128 707 792	136 911 356	162 124 212	+ 18,4
Contribution fédérale à SRI	—	—	8 362 000	
Contribution PTT à la TD	2 100 000	2 196 000	2 352 000	+ 7,1
Autres produits	16 416 600	20 073 592	21 366 408	+ 6,4
Produits d'exploitation	555 279 550	575 417 725	619 521 110	+ 7,7
Salaires	218 378 247	227 615 399	236 201 040	+ 3,8
Prestations sociales (personnel)	39 760 888	46 720 048	44 478 697	- 4,8
Indemn. et autres frais de personnel	9 681 951	10 104 747	11 411 562	+ 12,9
Honoraires	79 697 081	87 671 195	96 583 993	+ 10,2
Frais	22 702 997	24 783 240	25 829 533	+ 4,2
Matériel et énergie	34 023 526	36 212 560	37 598 090	+ 3,8
Productions externes et droits	63 867 544	65 640 006	71 403 135	+ 8,8
Travaux divers de tiers	26 989 119	29 333 344	36 216 063	+ 23,5
Téléphone et lignes de transmission	11 111 086	11 615 419	12 324 460	+ 6,1
Amortissements	8 560 727	11 134 513	11 437 311	+ 2,7
Intérêts passifs	829 550	866 149	1 205 058	+ 39,1
Charges diverses	8 910 897	10 344 618	11 980 145	+ 15,8
Charges d'exploitation	524 513 613	562 041 238	596 669 087	+ 6,2
Résultat d'exploitation	30 765 937	13 376 487	22 852 023	
II. Compte de profits et pertes				
Dissolution de réserves	79 714	2 188	517 812	
Produit de la vente d'immobilisations	174 306	144 123	160 242	
Produits divers hors exploitation	2 918 651	1 674 437	6 362 521	
Produits extraordinaires	3 172 671	1 820 748	7 040 575	
Différences sur cours et sur décomptes	72 638	170 327	1 803 954	
Suppression d'immobilisations	148 863	133 658	120 510	
Amortissements extraordinaires	66 388	2 188	533 407	
Charges diverses hors exploitation	14 118 623	1 242 504	3 176 578	
Charges extraordinaires	14 406 512	1 548 677	5 634 449	
Résultat extraordinaire	- 11 233 841	272 071	1 406 126	
Résultat d'exploitation	30 765 937	13 376 487	22 852 023	
III. Résultat de l'exercice	19 532 096	13 648 558	24 258 149	
Report année précédente	77 276	889 844	- 825 461	
IV. Résultat global	19 609 372	14 538 402	23 432 688	
Décompte interne SSR	5 930 381	7 390 372	6 724 562	

Compte financier – Répartition Radio/Télévision

	Compte 1984 Mio. Fr.	Compte 1985 Mio. Fr.	Compte 1986 Mio. Fr.
Radio			
Taxes de concession	147,9	150,6	153,3
Contribution fédérale à SRI	—	—	8,4
Contribution PTT à la TD	2,1	2,2	2,3
Autres produits	2,5	2,9	3,8
Décompte interne SSR	1,1	1,3	1,5
Produits d'exploitation	153,6	157,0	169,3
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	23,6	24,2	32,3
Radio Suisse Internationale	6,8	7,6	11,9
Télédiffusion	2,1	2,2	2,3
Radio DRS	65,8	69,1	74,1
Radio SR	46,5	48,8	51,6
Radio SI	31,1	33,5	34,8
Charges d'exploitation	175,9	185,4	207,0
Résultat d'exploitation	- 22,3	- 28,4	- 37,7
Produits extraordinaires	0,8	0,5	0,3
Charges extraordinaires	0,5	0,5	0,5
Résultat de l'exercice	- 22,0	- 28,4	- 37,9
Report année précédente	0,2	0,5	- 0,4
Résultat global Radio	- 21,8	- 27,9	- 38,3
Télévision			
Taxes de concession	260,1	265,7	272,0
Recettes publicité	128,7	136,9	162,1
Autres produits	13,9	17,1	17,6
Décompte interne SSR	4,9	6,1	5,2
Produits d'exploitation	407,6	425,8	456,9
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	52,5	61,2	55,4
Radio Suisse Internationale	6,6	7,4	4,2
Télévision DRS	124,4	128,2	139,3
Télévision SR	100,4	111,8	119,7
Télévision SI	70,6	75,4	77,8
Charges d'exploitation	354,5	384,0	396,4
Résultat d'exploitation	53,1	41,8	60,5
Produits extraordinaires	2,4	1,3	6,7
Charges extraordinaires	13,9	1,1	5,1
Résultat de l'exercice	41,6	42,0	62,1
Report année précédente	- 0,2	0,4	- 0,4
Résultat global Télévision	41,4	42,4	61,7
SSR global			
Taxes de concession	408,0	416,3	425,3
Recettes publicité	128,7	136,9	162,1
Contribution fédérale à SRI	—	—	8,4
Contribution PTT à la TD	2,1	2,2	2,3
Autres produits	16,4	20,0	21,4
Décompte interne SSR	6,0	7,4	6,7
Produits d'exploitation	561,2	582,8	626,2
Tâches nationales et internat. (y c. direction générale)	76,1	85,4	87,7
Radio Suisse Internationale	13,4	15,0	16,1
Télédiffusion	2,1	2,2	2,3
Région DRS	190,2	197,3	213,4
Région SR	146,9	160,6	171,3
Région SI	101,7	108,9	112,6
Charges d'exploitation	530,4	569,4	603,4
Résultat d'exploitation	30,8	13,4	22,8
Produits extraordinaires	3,2	1,8	7,0
Charges extraordinaires	14,4	1,6	5,6
Résultat de l'exercice	19,6	13,6	24,2
Report année précédente	—	0,9	- 0,8
Résultat global	19,6	14,5	23,4

Tâches nationales et internationales (y c. direction générale)

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	73935200	77526400	102327000	+ 32,0
Autres produits	3435227	3779118	4704385	+ 24,5
Décompte interne SSR	1321976	1686544	1392375	- 17,4
Produits d'exploitation	78692403	82992062	108423760	+ 30,6
Salaires	14825014	15368047	15817218	+ 2,9
Prestations sociales (personnel)	5947478	9287509	3657351	- 60,6
Indemnités et autres frais de personnel	402083	395537	785515	+ 98,6
Honoraires	1034023	1029686	1650451	+ 60,3
Frais	1731571	1502400	1899684	+ 26,4
Matériel et énergie	3613636	3891981	3914779	+ 0,6
Productions externes et droits	27784384	29351662	28580803	- 2,6
Travaux divers de tiers	8944973	9110399	13498410	+ 48,2
Téléphone et lignes de transmission	5724469	5099213	6213410	+ 21,9
Amortissements	1263752	3339885	3119091	- 6,6
Intérêts passifs	359550	380566	719475	+ 89,1
Charges diverses	4072732	5488233	6809982	+ 24,1
Décompte interne SSR	433676	1200432	1020692	- 15,0
Charges d'exploitation	76137341	85445550	87686861	+ 2,6
Récapitulation				
Produits d'exploitation	78692403	82992062	108423760	
Charges d'exploitation	76137341	85445550	87686861	
Résultat d'exploitation	2555062	- 2453488	20736899	
Produits extraordinaires	1486350	446724	5973958	
Charges extraordinaires	13694484	840251	4765222	
Résultat de l'exercice	- 9653072	- 2847015	21945635	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	- 9653072	- 2847015	21945635	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>23563800</i>	<i>24219600</i>	<i>32323600</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>55128603</i>	<i>58772462</i>	<i>76100160</i>	

Radio Suisse Internationale

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	13 348 000	14 958 800	16 724 000	+ 11,8
Autres produits	27 937	27 799	26 971	- 3,0
Décompte interne SSR	100 382	128 190	172 185	+ 34,3
Produits d'exploitation	13 476 319	15 114 789	16 923 156	+ 12,0
Salaires	8 406 694	8 726 004	9 259 096	+ 6,1
Prestations sociales (personnel)	1 480 779	1 470 823	1 635 965	+ 11,2
Indemn. et autres frais de personnel	322 127	388 695	388 107	- 0,2
Honoraires	789 160	1 300 015	1 661 357	+ 27,8
Frais	344 048	413 024	436 758	+ 5,7
Matériel et énergie	525 957	788 062	699 090	- 11,3
Productions externes et droits	186 118	204 701	180 253	- 11,9
Travaux divers de tiers	81 489	244 223	360 200	+ 47,5
Téléphone et lignes de transmission	155 020	195 088	193 933	- 0,6
Amortissements	193 240	233 112	255 994	+ 9,8
Charges diverses	12 604	21 152	22 261	+ 5,2
Décompte interne SSR	938 265	956 490	989 728	+ 3,5
Charges d'exploitation	13 435 501	14 941 389	16 082 742	+ 7,6
Récapitulation				
Produits d'exploitation	13 476 319	15 114 789	16 923 156	
Charges d'exploitation	13 435 501	14 941 389	16 082 742	
Résultat d'exploitation	40 818	173 400	840 414	
Produits extraordinaires	16 263	9 976	33 125	
Charges extraordinaires	268	8 962	140	
Résultat de l'exercice	56 813	174 414	873 399	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	56 813	174 414	873 399	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>6 879 819</i>	<i>7 730 789</i>	<i>12 742 156</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>6 596 500</i>	<i>7 384 000</i>	<i>4 181 000</i>	

Télédiffusion

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	2 100 000	2 196 000	2 352 000	+ 7,1
Produits d'exploitation	2 100 000	2 196 000	2 352 000	+ 7,1
Salaires	1 090 974	1 101 248	1 187 982	+ 7,9
Prestations sociales (personnel)	185 220	209 550	234 791	+ 12,0
Indemn. et autres frais de personnel	63 421	58 784	69 395	+ 18,1
Honoraires	317 118	331 267	271 425	- 18,1
Frais	10 470	11 586	10 617	- 8,4
Matériel et énergie	62 466	62 271	72 058	+ 15,7
Productions externes et droits	183 917	201 430	214 494	+ 6,5
Travaux divers de tiers	2 842	4 453	22 876	+ 413,7
Téléphone et lignes de transmission	17 906	21 296	23 296	+ 9,4
Amortissements	5 560	6 833	22 822	+ 234,0
Charges diverses	171 829	184 852	184 315	- 0,3
Décompte interne SSR	5 040	18 206	11 800	- 35,2
Charges d'exploitation	2 116 763	2 211 776	2 325 871	+ 5,2
Récapitulation				
Produits d'exploitation	2 100 000	2 196 000	2 352 000	
Charges d'exploitation	2 116 763	2 211 776	2 325 871	
Résultat d'exploitation	- 16 763	- 15 776	26 129	
Produits extraordinaires	344	170 058	2 247	
Charges extraordinaires	1	169 707	—	
Résultat de l'exercice	- 16 420	- 15 425	28 376	
Report année précédente	—	—	—	
Résultat global	- 16 420	- 15 425	28 376	

Région suisse alémanique et rhéto-romane

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	181 622 200	188 267 000	204 065 000	+ 8,4
Autres produits	3 597 186	4 195 191	5 811 688	+ 38,5
Décompte interne SSR	3 242 824	3 255 198	3 693 400	+ 13,5
Produits d'exploitation	188 462 210	195 717 389	213 570 088	+ 9,1
Services régionaux				
Salaires	4 828 200	4 225 161	6 325 533	- 85,0
Prestations sociales (personnel)	780 506	713 530	1 500 993	- 79,0
Indemn. et autres frais de personnel	179 593	160 105	42 214	- 73,6
Honoraires	521 701	418 059	210 696	- 49,6
Frais	404 482	396 190	113 510	- 71,3
Matériel et énergie	204 678	199 982	139 694	- 30,1
Productions externes et droits	—	212	3 636	+ 1 615,1
Travaux divers de tiers	304 137	157 315	151 891	- 3,4
Téléphone et lignes de transmission	76 712	95 777	90 722	- 5,3
Amortissements	133 292	169 180	104 008	- 38,5
Intérêts passifs	470 000	485 583	485 583	—
Charges diverses	392 813	329 730	370 401	+ 12,3
Décompte interne SSR	319 500	349 019	—	- 100,0
Charges d'exploitation	8 615 614	7 699 843	2 494 981	- 67,6
Radio				
Salaires	29 582 718	31 001 824	32 911 200	+ 6,2
Prestations sociales (personnel)	4 919 178	5 706 667	6 496 740	+ 13,8
Indemn. et autres frais de personnel	1 118 827	1 151 474	1 215 275	+ 5,5
Honoraires	17 454 658	18 554 872	20 703 518	+ 11,6
Frais	2 175 312	2 347 933	2 635 345	+ 12,2
Matériel et énergie	3 114 944	3 212 424	3 431 808	+ 6,8
Productions externes et droits	1 011 744	921 887	869 444	- 5,7
Travaux divers de tiers	1 215 893	1 225 405	1 642 645	+ 34,0
Téléphone et lignes de transmission	1 343 331	1 488 112	1 449 028	- 2,6
Amortissements	1 015 324	843 924	1 031 812	+ 22,3
Charges diverses	309 667	347 572	293 154	- 15,7
Décompte interne SSR	62 812	184 931	460 417	+ 149,0
Charges d'exploitation	63 324 408	66 987 025	73 140 386	+ 9,2
Télévision				
Salaires	47 762 455	50 919 253	56 072 720	+ 10,1
Prestations sociales (personnel)	7 625 095	8 791 593	9 912 677	+ 12,8
Indemn. et autres frais de personnel	2 436 316	2 484 844	2 973 542	+ 19,7
Honoraires	17 833 988	20 137 387	23 142 503	+ 14,9
Frais	6 385 682	7 046 394	7 283 890	+ 3,4
Matériel et énergie	9 538 913	9 976 205	10 083 692	+ 1,1
Productions externes et droits	15 542 597	11 394 967	15 536 316	+ 36,3
Travaux divers de tiers	5 493 484	5 703 767	6 803 730	+ 19,3
Téléphone et lignes de transmission	947 411	1 186 021	1 194 462	+ 0,7
Amortissements	1 773 045	2 032 390	2 153 331	+ 6,0
Charges diverses	1 553 089	1 450 031	1 448 411	- 0,1
Décompte interne SSR	1 330 622	1 471 071	1 202 017	- 18,3
Charges d'exploitation	118 222 697	122 593 923	137 807 291	+ 12,4
Récapitulation				
Produits d'exploitation	188 462 210	195 717 389	213 570 088	
Charges d'exploitation	190 162 719	197 280 791	213 442 658	
Résultat d'exploitation	- 1 700 509	- 1 563 402	127 430	
Produits extraordinaires	1 196 894	326 662	378 090	
Charges extraordinaires	568 454	97 336	484 846	
Résultat de l'exercice	- 1 072 069	- 1 334 076	20 674	
Report année précédente	—	10 274	—	
Résultat global	- 1 072 069	- 1 323 802	20 674	
<i>Services régionaux, part Radio</i>	<i>2 420 229</i>	<i>2 077 086</i>	<i>970 591</i>	
<i>Services régionaux, part TV</i>	<i>6 195 385</i>	<i>5 622 757</i>	<i>1 524 390</i>	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>	<i>65 511 381</i>	<i>68 952 718</i>	<i>74 539 120</i>	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>	<i>65 744 637</i>	<i>69 064 111</i>	<i>74 110 977</i>	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	<i>- 233 256</i>	<i>- 111 393</i>	<i>428 143</i>	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>	<i>122 950 829</i>	<i>126 764 671</i>	<i>139 030 968</i>	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>	<i>124 418 082</i>	<i>128 216 680</i>	<i>139 331 681</i>	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	<i>- 1 467 253</i>	<i>- 1 452 009</i>	<i>- 300 713</i>	
<i>Résultat global Radio</i>	<i>10 274</i>	<i>- 113 574</i>	<i>5 950</i>	
<i>Résultat global TV</i>	<i>- 1 082 343</i>	<i>- 1 210 228</i>	<i>14 724</i>	

Région suisse romande

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	139 150 900	148 161 700	162 098 400	+ 9,4
Autres produits	6 905 903	8 370 407	8 418 221	+ 0,6
Décompte interne SSR	954 120	1 808 977	952 323	- 47,4
Produits d'exploitation	147 010 923	158 341 084	171 468 944	+ 8,3
Services régionaux				
Salaires	4 597 881	4 938 261	5 087 479	+ 3,0
Prestations sociales (personnel)	733 085	878 773	955 104	+ 8,7
Indemn. et autres frais de personnel	87 601	105 735	136 565	+ 29,2
Honoraires	385 508	455 948	517 589	+ 13,5
Frais	315 275	361 591	322 781	- 10,7
Matériel et énergie	472 249	841 276	974 131	+ 15,8
Productions externes et droits	40 860	18 092	17 843	- 1,4
Travaux divers de tiers	53 894	89 715	79 530	- 11,4
Téléphone et lignes de transmission	40 952	58 961	61 947	+ 5,1
Amortissements	64 546	59 760	50 822	- 15,0
Charges diverses	296 561	277 377	286 654	+ 3,3
Décompte interne SSR	—	79 418	84 085	+ 5,9
Charges d'exploitation	7 088 412	8 164 907	8 574 530	+ 5,0
Radio				
Salaires	18 127 192	19 065 265	19 876 952	+ 4,3
Prestations sociales (personnel)	3 106 815	3 431 949	3 907 846	+ 13,9
Indemn. et autres frais de personnel	729 907	725 394	879 848	+ 21,3
Honoraires	14 948 926	15 595 745	16 365 792	+ 4,9
Frais	1 660 030	1 590 008	1 734 772	+ 9,1
Matériel et énergie	2 268 561	2 355 127	2 607 722	+ 10,7
Productions externes et droits	561 671	517 729	515 131	- 0,5
Travaux divers de tiers	770 142	715 964	856 067	+ 19,6
Téléphone et lignes de transmission	1 062 578	1 191 114	1 108 678	- 6,9
Amortissements	81 7933	870 166	953 855	+ 9,6
Charges diverses	256 073	295 581	383 653	+ 29,8
Décompte interne SSR	387 003	465 590	221 116	- 52,5
Charges d'exploitation	44 696 831	46 819 632	49 411 432	+ 5,5
Télévision				
Salaires	40 087 020	41 637 056	42 908 077	+ 3,1
Prestations sociales (personnel)	6 568 759	7 185 352	7 752 541	+ 7,9
Indemn. et autres frais de personnel	2 435 601	2 576 692	2 681 195	+ 4,1
Honoraires	11 101 515	13 147 495	14 112 442	+ 7,3
Frais	5 706 926	6 836 018	6 796 957	- 0,6
Matériel et énergie	7 703 485	7 980 648	7 972 823	- 0,1
Productions externes et droits	11 988 245	14 711 181	17 909 622	+ 21,7
Travaux divers de tiers	5 434 368	6 872 644	8 626 334	+ 25,5
Téléphone et lignes de transmission	790 977	1 247 096	963 363	- 22,8
Amortissements	1 817 723	1 973 453	2 080 679	+ 5,4
Charges diverses	902 916	905 110	1 093 532	+ 20,8
Décompte interne SSR	558 387	595 676	419 174	- 29,6
Charges d'exploitation	95 095 922	105 668 421	113 316 739	+ 7,2
Récapitulation				
Produits d'exploitation	147 010 923	158 341 084	171 468 944	
Charges d'exploitation	146 881 165	160 652 960	171 302 701	
Résultat d'exploitation	129 758	- 2 311 876	166 243	
Produits extraordinaires	352 386	681 249	498 584	
Charges extraordinaires	107 719	132 650	324 118	
Résultat de l'exercice	374 425	- 1 763 277	340 709	
Report année précédente	260 144	634 570	- 1 128 707	
Résultat global	634 569	- 1 128 707	- 787 998	
<i>Services régionaux, part Radio</i>				
	1 797 353	2 028 851	2 143 382	
<i>Services régionaux, part TV</i>				
	5 291 059	6 136 056	6 431 148	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>				
	46 672 482	48 170 299	51 509 370	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>				
	46 494 184	48 848 483	51 554 814	
<i>Résultat d'exploitation Radio</i>	178 298	- 678 184	- 45 444	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>				
	100 338 441	110 170 785	119 959 574	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>				
	100 386 981	111 804 477	119 747 887	
<i>Résultat d'exploitation TV</i>	- 48 540	- 1 633 692	211 687	
<i>Résultat global Radio</i>	222 085	- 346 341	- 282 489	
<i>Résultat global TV</i>	412 484	- 782 366	- 505 509	

Région suisse italienne

Compte financier	Compte 1984 fr.	Compte 1985 fr.	Compte 1986 fr.	Ecart 1985/1986 %
Attributions	98 848 700	104 184 900	110 010 800	+ 5,6
Autres produits	2 450 347	3 701 077	2 405 143	- 35,0
Décompte interne SSR	311 079	511 463	514 279	+ 0,6
Produits d'exploitation	101 610 126	108 397 440	112 930 222	+ 4,2
Services régionaux				
Salaires	4 515 783	3 773 407	3 830 801	+ 1,5
Prestations sociales (personnel)	771 144	673 358	756 799	+ 12,4
Indemn. et autres frais de personnel	48 001	76 882	58 594	- 23,8
Honoraires	271 850	234 885	244 117	+ 3,9
Frais	341 255	331 049	340 236	+ 2,8
Matériel et énergie	351 557	501 126	524 641	+ 4,7
Productions externes et droits	1 893	6 767	561	- 91,7
Travaux divers de tiers	75 157	88 967	106 208	+ 19,4
Téléphone et lignes de transmission	4 505	4 547	3 318	- 27,0
Amortissements	71 115	64 776	48 288	- 25,5
Charges diverses	43 015	68 529	52 061	- 24,0
Décompte interne SSR	-	2 620	525	- 80,0
Charges d'exploitation	6 495 275	5 826 913	5 966 149	+ 2,4
Radio				
Salaires	15 286 214	15 965 163	16 210 137	+ 1,5
Prestations sociales (personnel)	2 677 408	2 922 426	3 207 433	+ 9,8
Indemn. et autres frais de personnel	483 298	538 235	559 927	+ 4,0
Honoraires	7 140 611	8 296 700	8 735 670	+ 5,3
Frais	1 002 741	1 114 717	1 073 487	- 3,7
Matériel et énergie	1 093 981	1 296 590	1 414 952	+ 9,1
Productions externes et droits	426 432	380 532	406 299	+ 6,8
Travaux divers de tiers	339 466	360 453	371 693	+ 3,1
Téléphone et lignes de transmission	502 426	507 840	542 519	+ 6,8
Amortissements	363 762	371 964	430 064	+ 15,6
Charges diverses	140 803	157 065	225 953	+ 43,9
Décompte interne SSR	65 396	172 300	133 017	- 22,8
Charges d'exploitation	29 522 538	32 083 985	33 311 151	+ 3,8
Télévision				
Salaires	29 268 102	30 894 710	32 406 845	+ 4,9
Prestations sociales (personnel)	4 965 421	5 448 518	5 811 357	+ 6,7
Indemn. et autres frais de personnel	1 375 176	1 442 370	1 621 385	+ 12,4
Honoraires	7 898 023	8 169 136	8 968 433	+ 9,8
Frais	2 625 205	2 832 330	3 181 496	+ 12,3
Matériel et énergie	5 073 099	5 106 868	5 762 700	+ 12,8
Productions externes et droits	6 139 683	7 930 846	7 168 733	- 9,6
Travaux divers de tiers	4 273 274	4 760 039	3 696 479	- 22,3
Téléphone et lignes de transmission	444 799	520 354	479 784	- 7,8
Amortissements	1 041 435	1 169 070	1 186 545	+ 1,5
Charges diverses	758 795	819 386	809 768	- 1,2
Décompte interne SSR	1 829 680	1 894 619	2 181 991	+ 15,2
Charges d'exploitation	65 692 692	70 988 246	73 275 516	+ 3,2
Récapitulation				
Produits d'exploitation	101 610 126	108 397 440	112 930 222	
Charges d'exploitation	101 710 505	108 899 144	112 552 816	
Résultat d'exploitation	- 100 379	- 501 704	377 406	
Produits extraordinaires	120 434	186 079	154 571	
Charges extraordinaires	35 586	299 771	60 123	
Résultat de l'exercice	- 15 531	- 615 396	471 854	
Report année précédente	- 182 868	245 000	303 246	
Résultat global	- 198 399	- 370 396	775 100	
<i>Services régionaux, part Radio</i>				
	1 623 869	1 456 778	1 476 587	
<i>Services régionaux, part TV</i>				
	4 871 406	4 370 135	4 489 562	
<i>Produits d'exploitation, part Radio</i>				
	31 301 052	32 714 598	34 822 812	
<i>Charges d'exploitation, part Radio</i>				
	31 146 407	33 540 763	34 787 738	
Résultat d'exploitation Radio	154 645	- 826 165	35 074	
<i>Produits d'exploitation, part TV</i>				
	70 309 074	75 682 842	78 107 410	
<i>Charges d'exploitation, part TV</i>				
	70 564 098	75 358 381	77 765 078	
Résultat d'exploitation TV	- 255 024	324 461	342 332	
Résultat global Radio	399 836	- 673 642	57 554	
Résultat global TV	- 598 235	303 246	717 546	

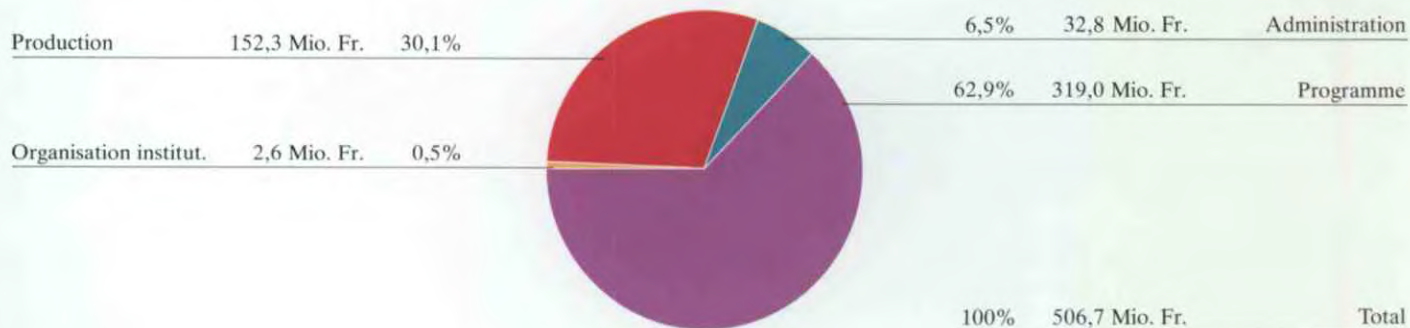
Bilan SSR au 31 décembre 1986

	Actifs 1985 fr.	Actifs 1986 fr.	Passifs 1985 fr.	Passifs 1986 fr.
Actifs				
Caisse	629 145	750 807		
Chèques postaux	2 516 356	1 811 619		
Banques	28 140 850	5 148 211		
Papiers-valeurs/placements à terme	3 887 675	41 763 359		
Paievements anticipés fournisseurs	3 405 913	10 752 579		
Débiteurs	48 637 757	54 937 554		
Actifs transitoires	1 010 038	492 326		
Capitaux circulants	88 227 734	115 656 455		
Immobilisations restantes	35 913 956	39 534 198		
Participations	12	11		
Prêts à long terme	1 885 435	1 647 418		
Comptes de construction	5 378 659	15 960 171		
Immeubles	19 046 883	18 927 217		
Capitaux fixes	62 224 945	76 069 015		
Total	150 452 679	191 725 470		
Comptes de passage	459 837	383 056		
Passifs				
Créanciers			30 524 811	48 503 094
Paievements anticipés débiteurs			340 397	661 280
Passifs transitoires			722 038	702 547
Provisions			20 693 726	19 344 069
Emprunts pour constructions			3 572 289	6 668 000
Prêts sociétés membres			362 200	362 500
Dettes CFA ¹⁾			11 850 795	9 341 795
Capital étranger			68 066 256	85 583 285
Réserve d'exploitation			67 330 209	82 709 497
Autres réserves affectées			320 000	—
Rés. pour engagements fermes constructions			197 812	—
Capital propre			67 848 021	82 709 497
Report actif			889 844	—
Report passif			—	— 825 461
Excédent de produits			13 648 558	24 258 149
Total			150 452 679	191 725 470
Comptes de passage			459 837	383 056
Engagements envers les caisses-pension			3 880 000	—

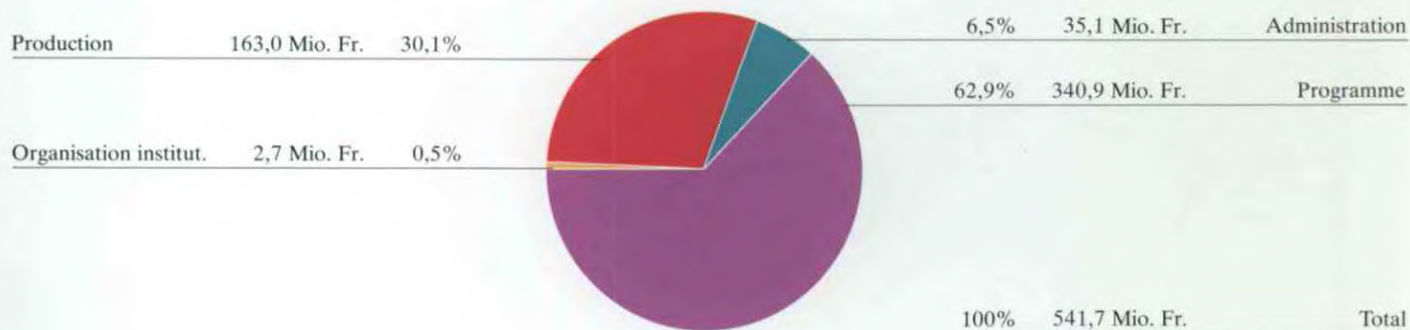
¹⁾ Remboursables dès 1984 en 8 tranches annuelles

Evolution des frais selon les fonctions de base 1984-1986

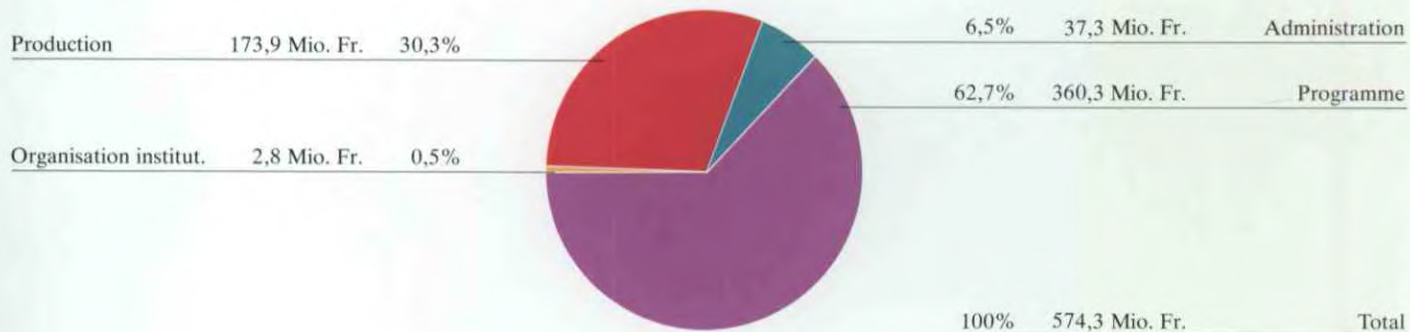
1984



1985



1986



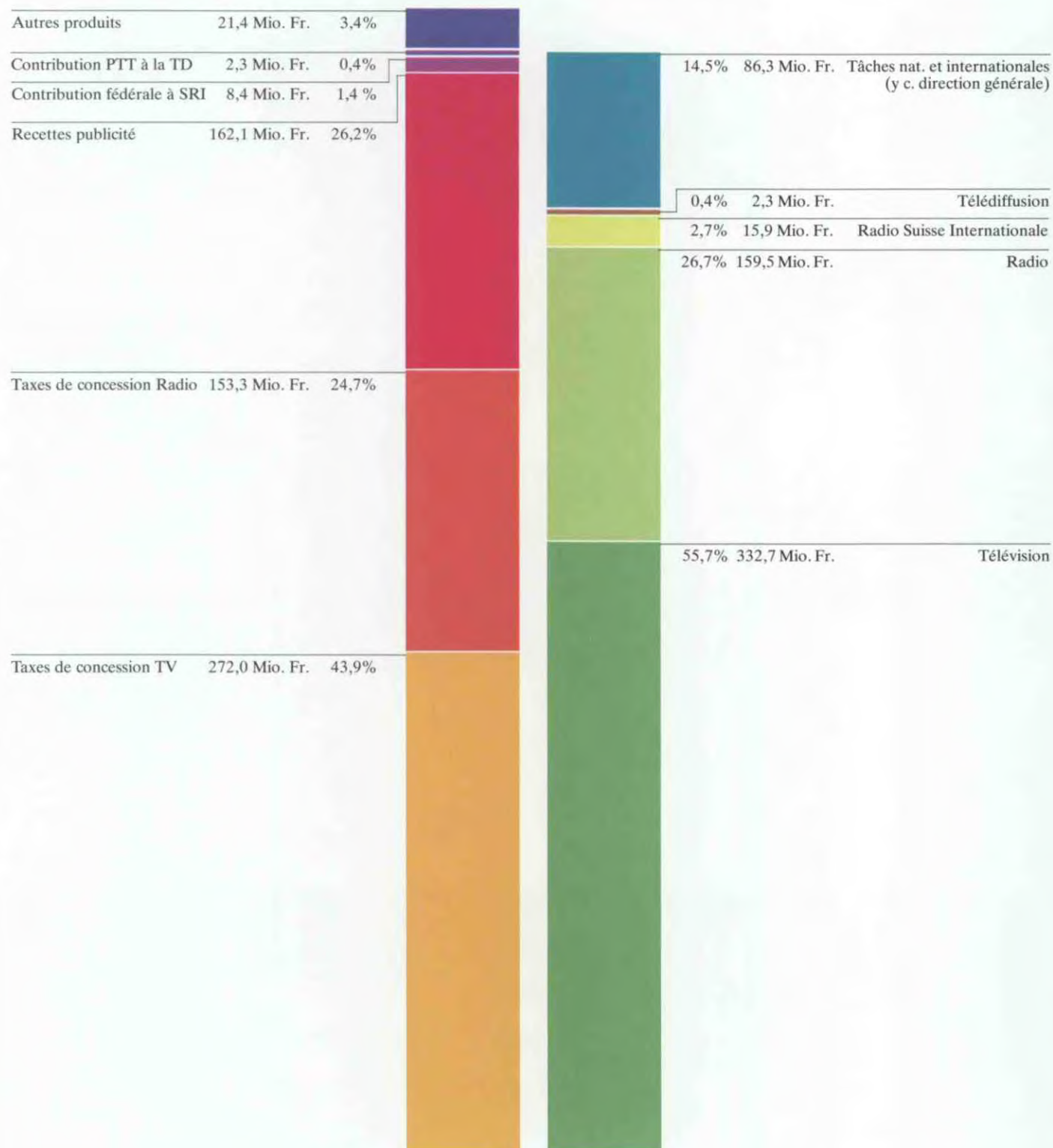
Note: Ces chiffres sont ceux de la comptabilité analytique.

Groupes de recettes et dépenses par secteurs

Compte financier 1986 (consolidé)

Produits d'exploitation par groupes
619,5 Mio. Fr. (100,0%)

Charges d'exploitation par secteurs
596,7 Mio. Fr. (100,0%)



Concessions réceptrices de Radio et de Télévision

Radio 1923-1986

Faits marquants	Année	Total au 31.12.	Augmentation annuelle
Débuts de la radiodiffusion en Suisse	▷ 1923	980	-
	1924	16 964	15 984
	1925	33 532	16 568
	1926	51 194	17 662
	1927	59 066	7 872
	1928	70 183	11 117
	1929	83 757	13 574
	1930	103 808	20 051
Fondation de la SSR	▷ 1931	150 021	46 213
	1932	231 397	81 376
	1933	300 051	68 654
	1934	356 866	56 815
	1935	418 499	61 633
	1936	464 332	45 833
	1937	504 132	39 800
	1938	548 533	44 401
	1939	593 360	44 827
	1940	634 248	40 888
	1941	680 306	46 058
	1942	729 231	48 925
	1943	779 920	50 689
	1944	819 502	39 582
	1945	854 639	35 137
	1946	890 687	36 048
	1947	922 959	32 272
	1948	969 606	46 647
1 million de concessionnaires	▷ 1949	1 008 453	38 847
	1950	1 036 710	28 257
	1951	1 079 304	42 594
	1952	1 119 842	40 538
	1953	1 158 073	38 231
	1954	1 198 757	40 684
	1955	1 233 075	34 318
Introduction des OUC	▷ 1956	1 267 824	34 749
	1957	1 308 341	40 517
	1958	1 349 505	41 164
	1959	1 387 877	38 372
	1960	1 444 975	57 098
Premières émissions locales en DRS	▷ 1961	1 490 088	45 113
	1962	1 538 283	48 195
	1963	1 583 246	44 963
	1964	1 619 395	36 149
	1965	1 653 679	34 284
	1966	1 677 302	23 623
	1967	1 725 341	48 039
	1968	1 751 869	26 528
	1969	1 800 341	48 472
	1970	1 851 612	51 271
	1971	1 899 775	48 163
	1972	1 958 031	58 256
2 millions de concessionnaires	▷ 1973	2 003 204	45 173
	1974	2 036 431	33 227
	1975	2 075 574	39 143
	1976	2 107 854	32 280
	1977	2 133 905	26 051
Introduction de la stéréophonie	▷ 1978	2 172 116	38 211
	1979	2 209 828	37 712
Introduction du programme de nuit en DRS	▷ 1980	2 252 915	43 087
Introduction du 3 ^e programme SR	▷ 1981	2 291 247	38 332
Introduction du 3 ^e programme DRS	▷ 1982	2 337 257	46 010
Introduction du 3 ^e programme DRS et de la radio locale	▷ 1983	2 379 461	42 204
	1984	2 422 671	43 210
Introduction de «Notturmo»	▷ 1985	2 467 277	44 606
2,5 millions de concessionnaires	▷ 1986	2 512 012	44 735

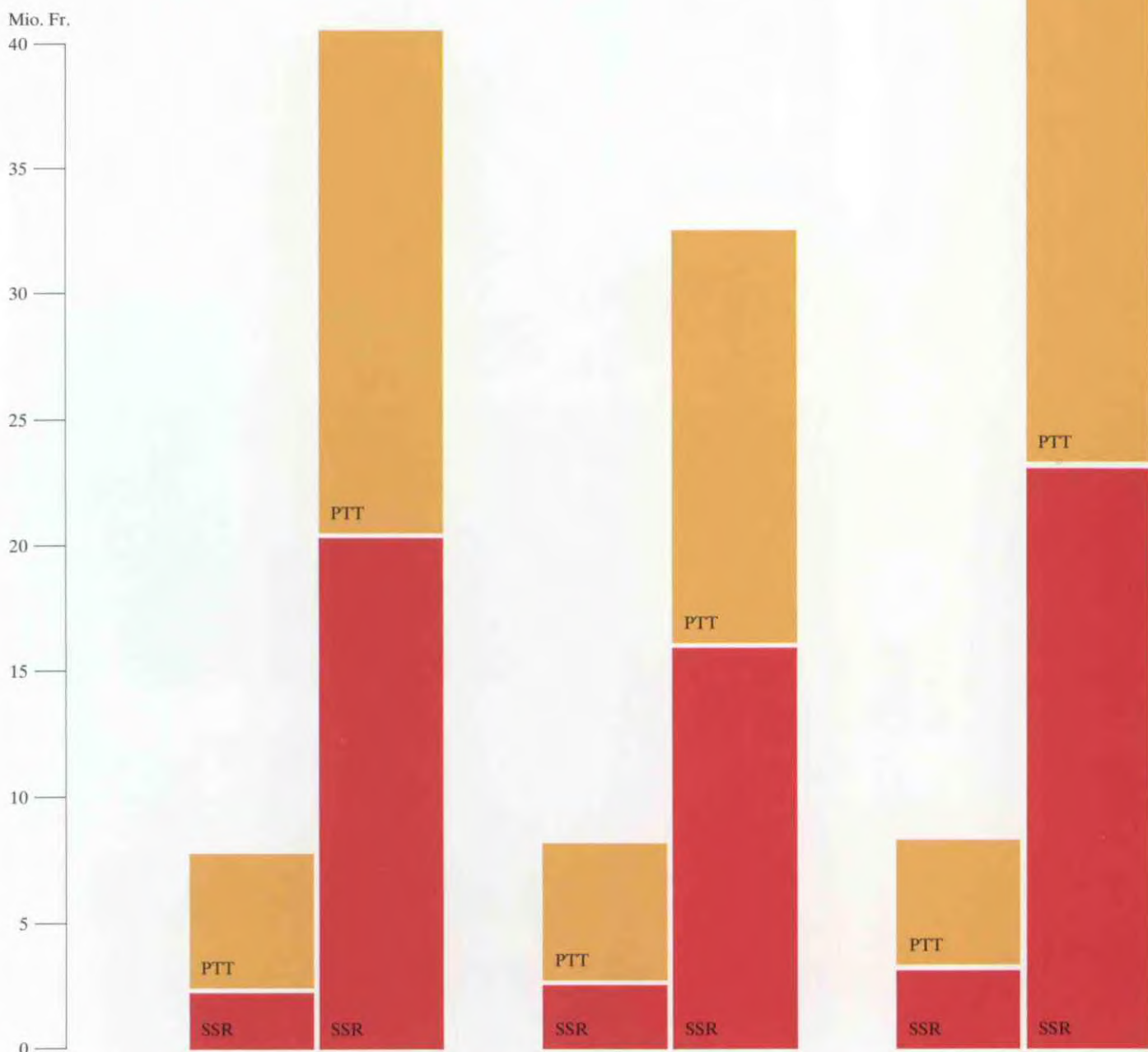
Télévision 1953-1986

Faits marquants	Année	Total au 31.12.	Augmentation annuelle
	1953	920	-
	1954	4 457	3 537
Fondation de l'Eurovision	▷ 1955	10 507	6 050
	1956	19 971	9 464
	1957	31 374	11 403
Début du service régulier de la télévision	▷ 1958	50 304	18 930
	1959	78 700	28 396
	1960	128 956	50 256
	1961	193 819	64 863
	1962	273 894	80 075
	1963	366 129	92 235
Introduction de la publicité; accroissement du temps de diffusion	▷ 1964	491 843	125 714
	1965	620 783	128 940
	1966	751 695	130 912
	1967	867 951	116 256
1 million de concessionnaires; introduction de la télévision couleurs	▷ 1968	1 011 165	143 214
	1969	1 144 154	132 989
	1970	1 273 893	129 739
	1971	1 402 570	128 677
	1972	1 535 888	133 318
	1973	1 627 410	91 522
	1974	1 714 336	86 926
	1975	1 759 116	44 780
	1976	1 809 029	49 913
	1977	1 845 626	36 597
	1978	1 895 000	49 374
	1979	1 937 450	42 450
	1980	1 979 518	42 068
2 millions de concessionnaires	▷ 1981	2 012 930	33 412
	1982	2 057 062	44 132
Introduction de «Midi-public» à la TV Suisse romande	▷ 1983	2 094 787	37 725
Introduction du service régulier du télétexte	▷ 1984	2 139 758	44 971
	▷ 1985	2 186 468	46 710
	1986	2 241 370	54 902

Investissements SSR et PTT

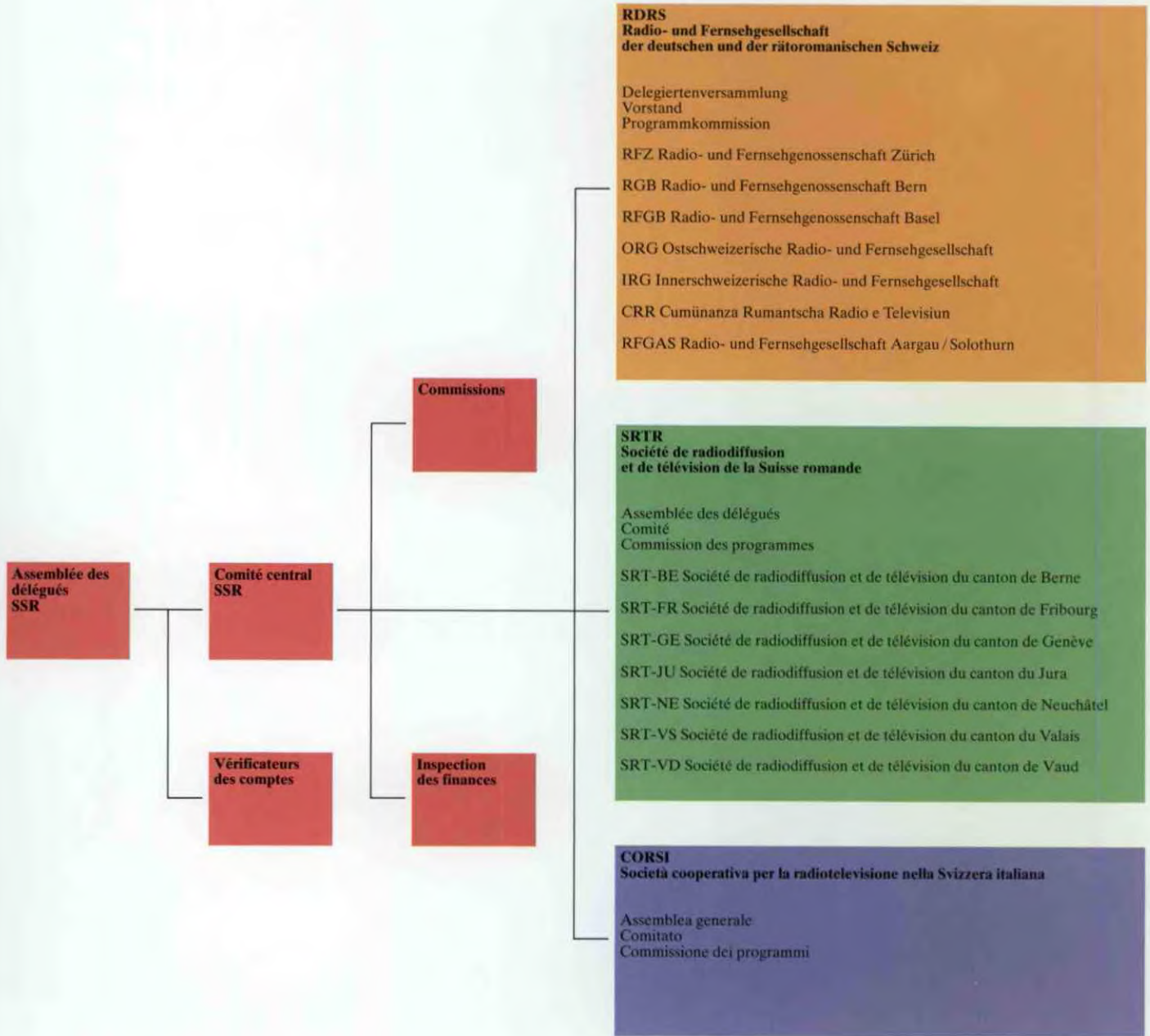
Investissements SSR: bâtiments compris

Investissements PTT: Installations studios (les émetteurs, convertisseurs, links et les infrastructures PTT/SSR ne sont pas compris)

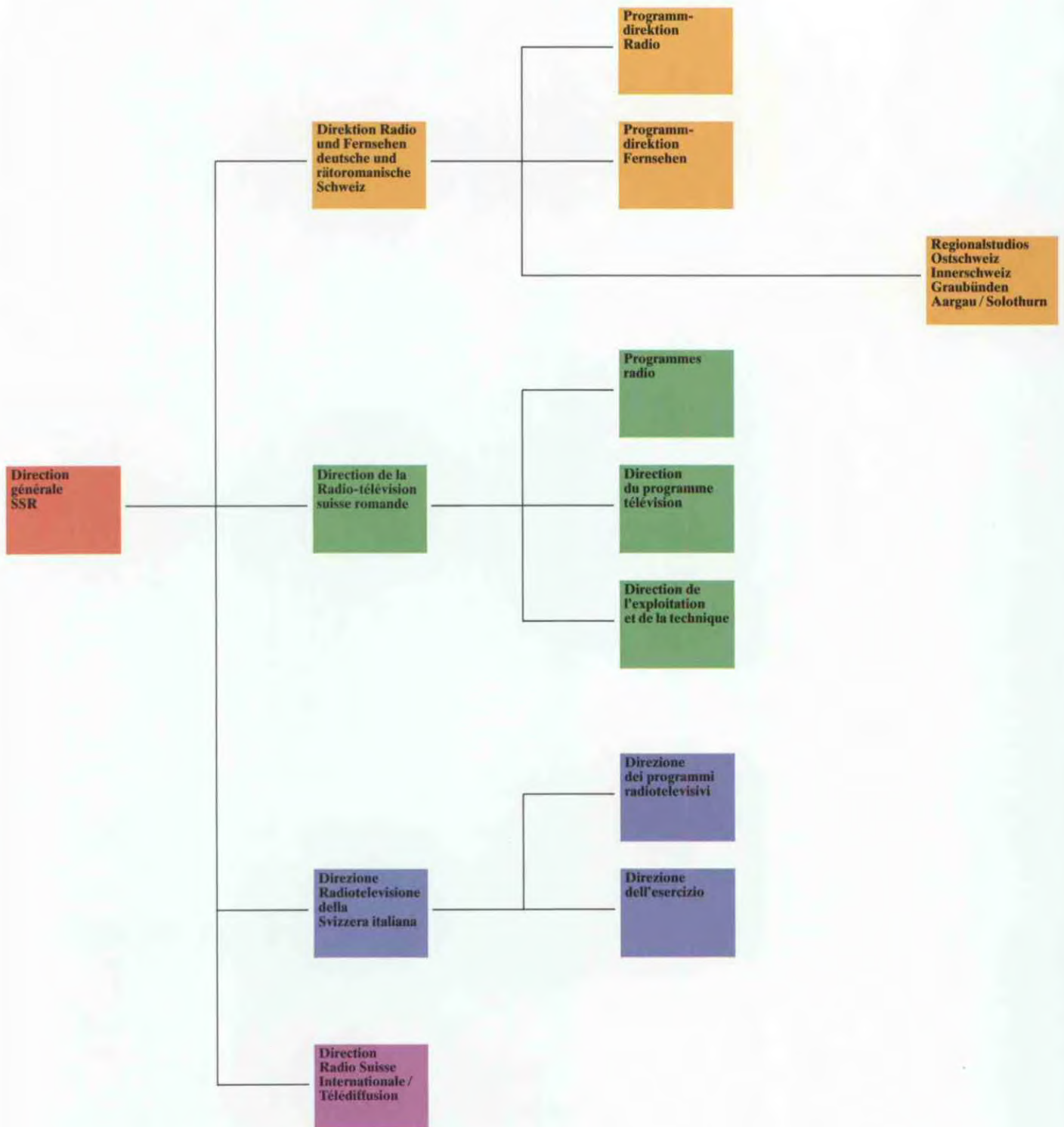


	1984		1985		1986	
	Radio	Télévision	Radio	Télévision	Radio	Télévision
PTT	5,3	20,0	5,4	16,4	4,9	20,0
SSR	2,2	20,3	2,5	15,9	3,2	23,1

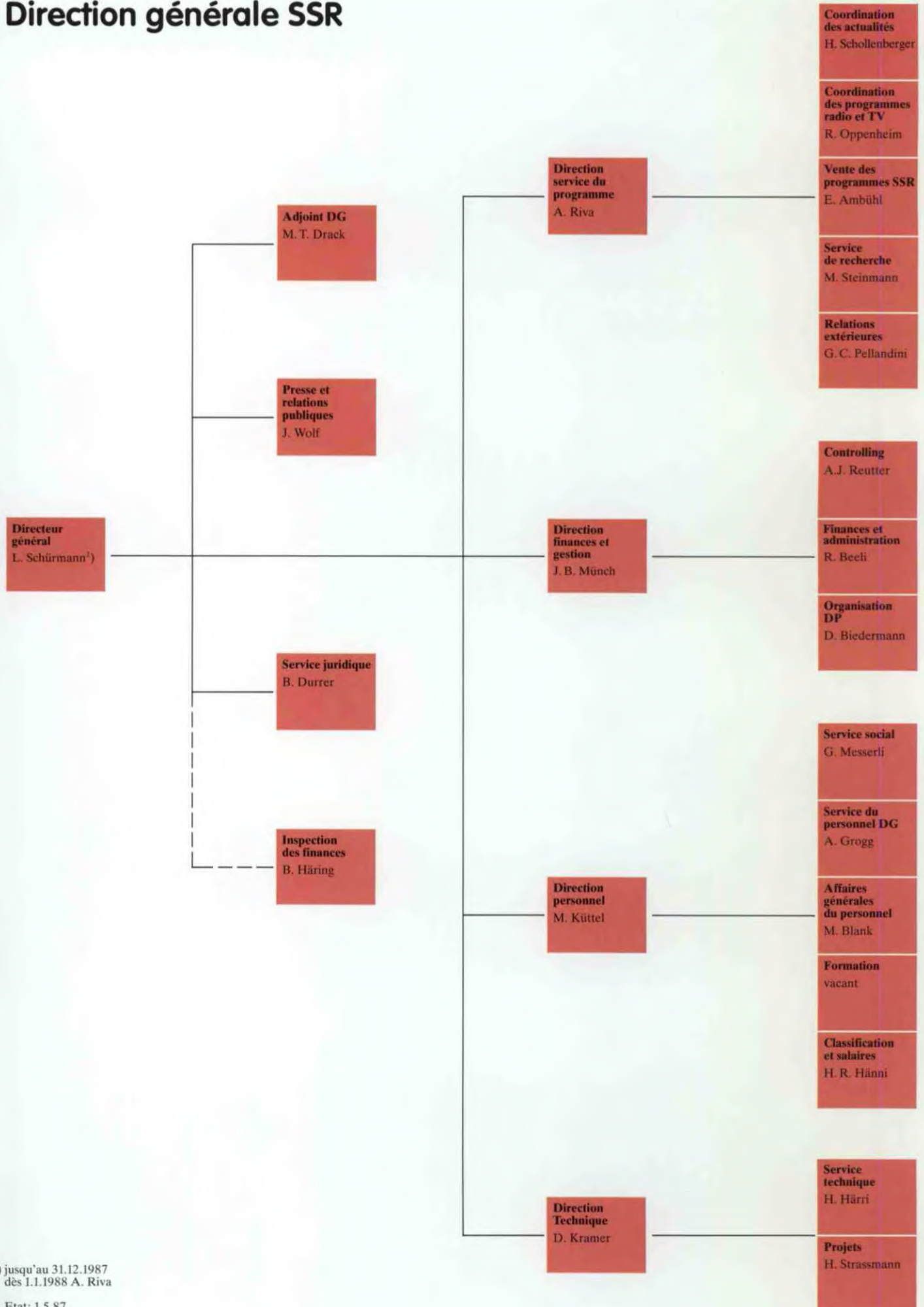
Organisation institutionnelle SSR



Organisation professionnelle SSR

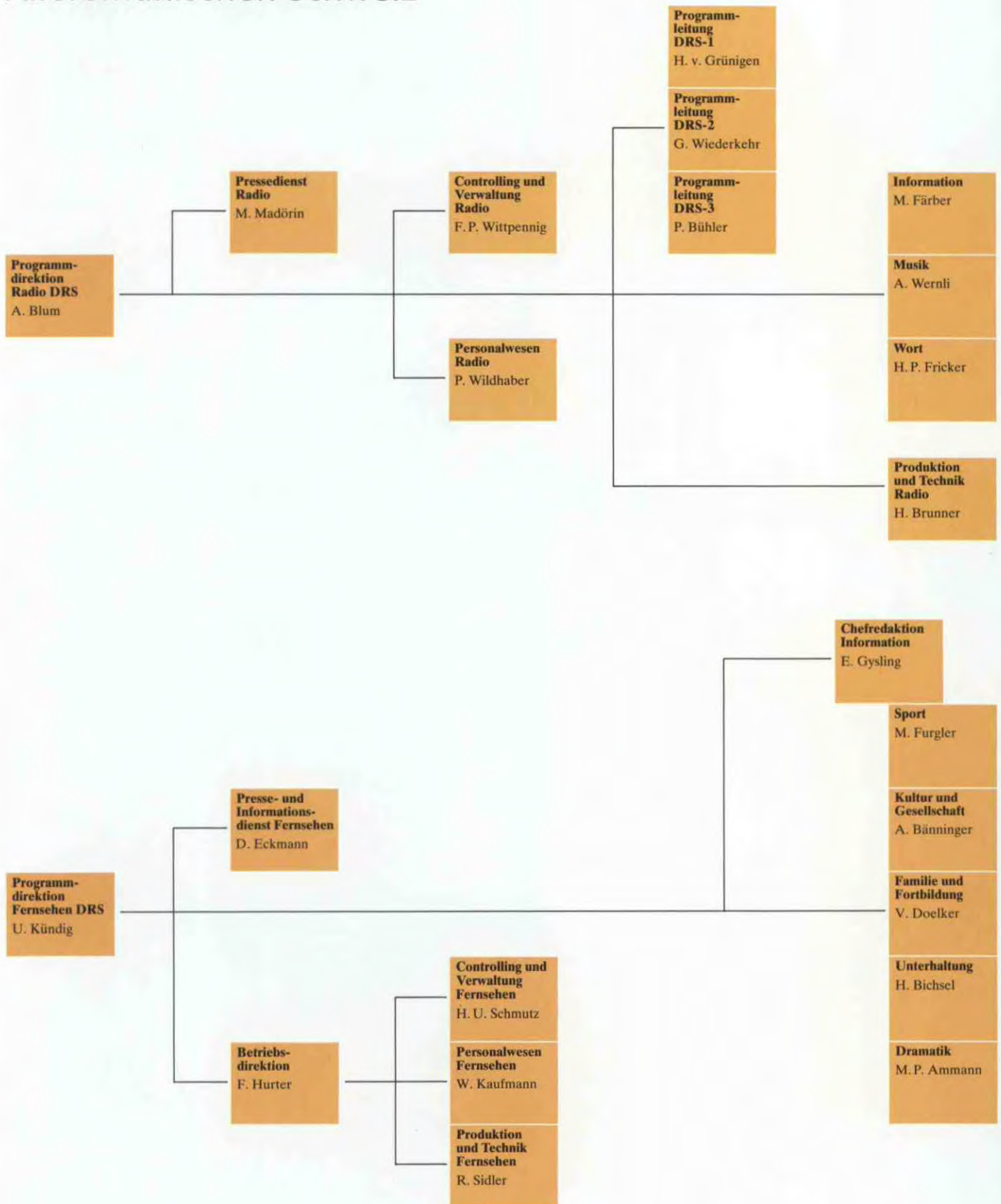


Direction générale SSR

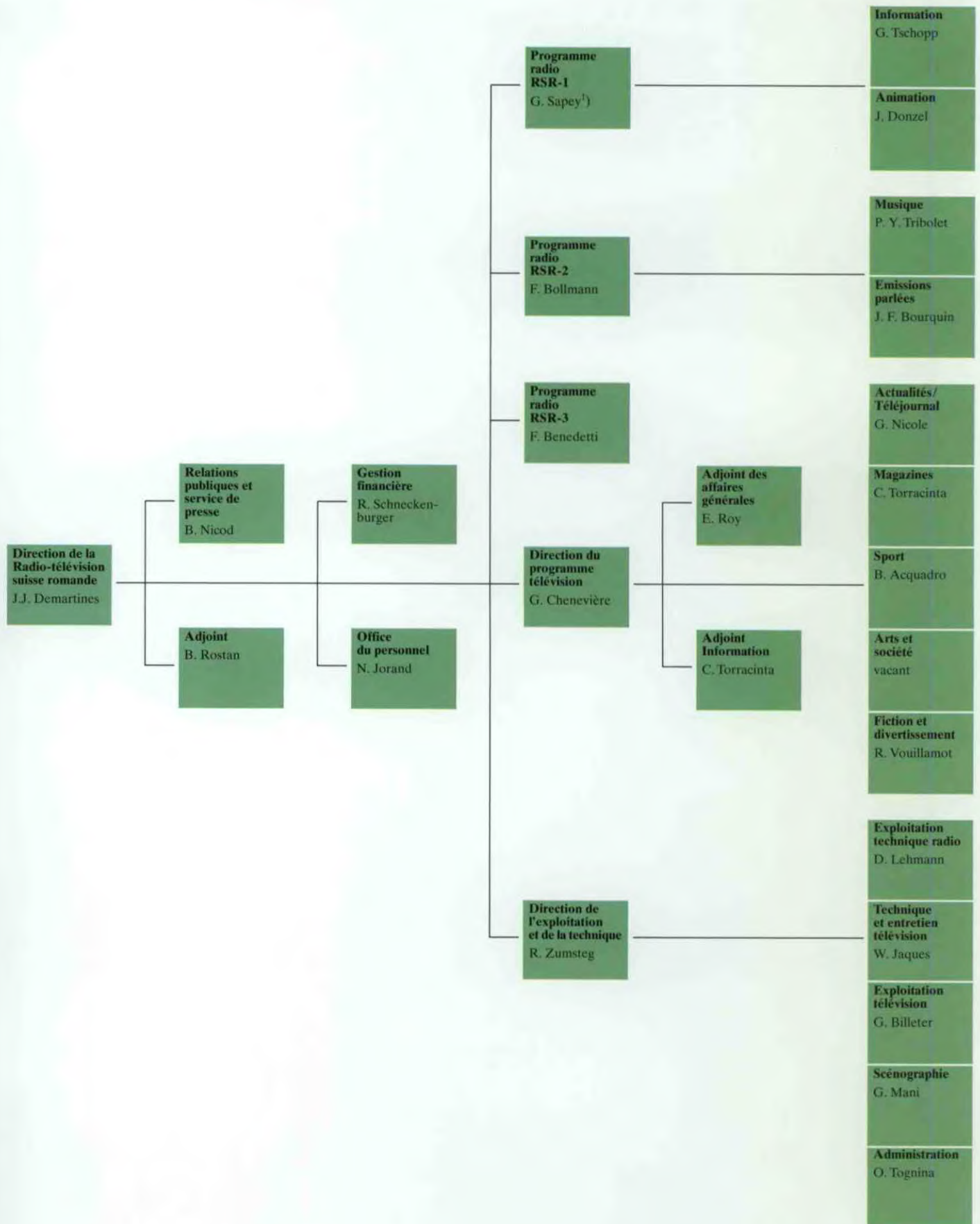


¹⁾ jusqu'au 31.12.1987
dès 1.1.1988 A. Riva

Radio und Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz

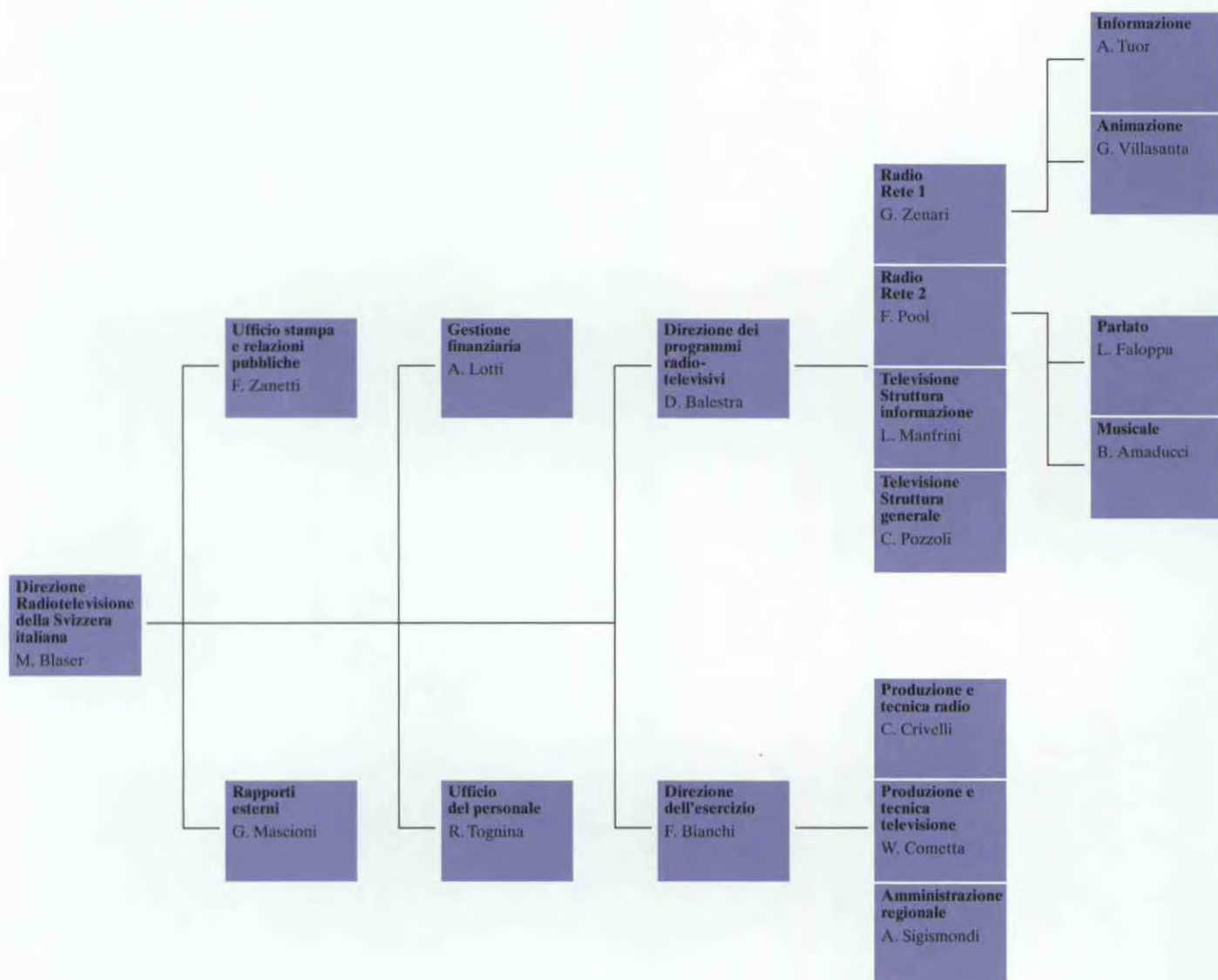


Radio-télévision suisse romande

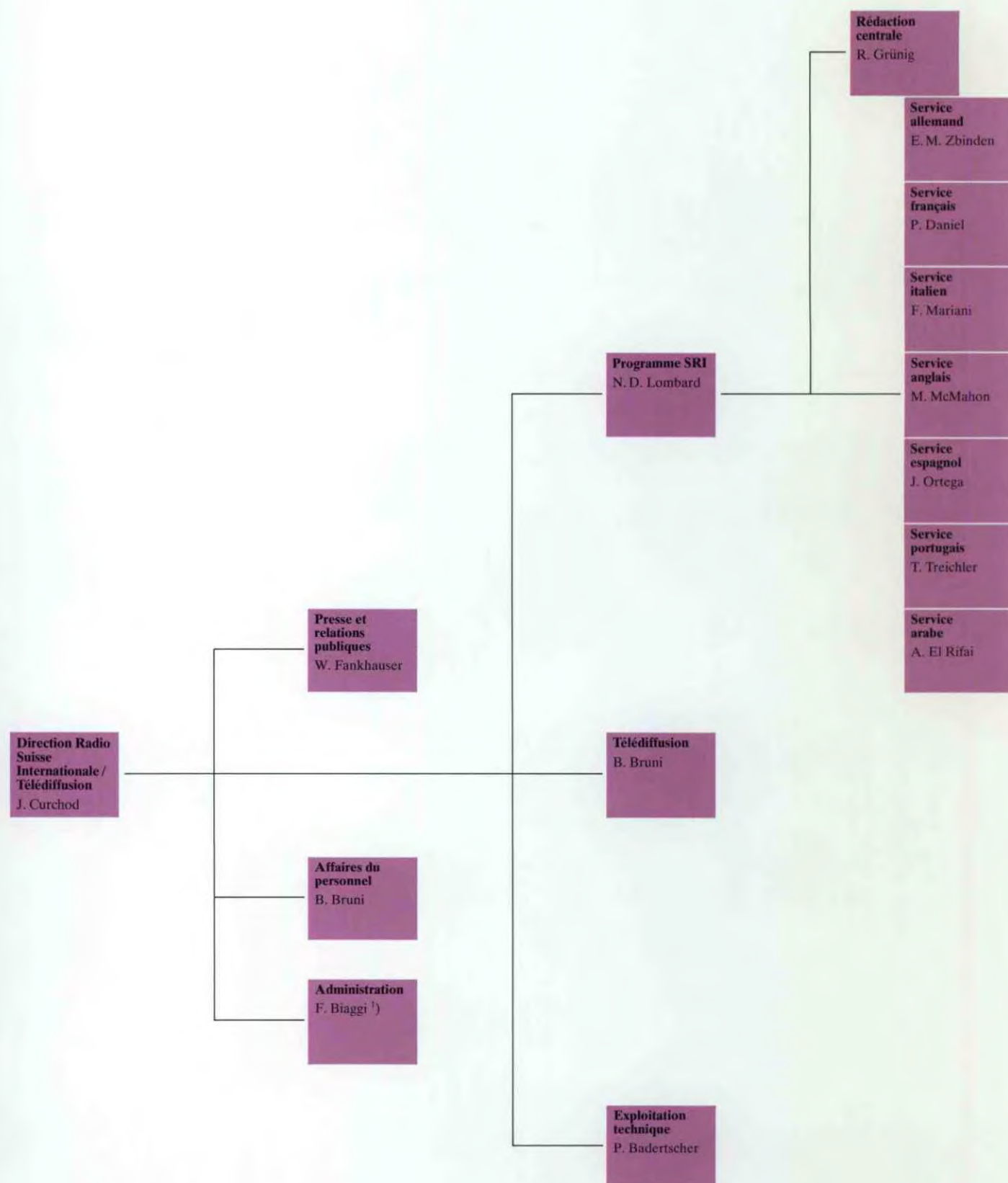


¹⁾ dès automne 1987

Radiotelevisione della Svizzera italiana



Radio Suisse Internationale et Télédiffusion



¹⁾ jusqu'au 30.6.87
dès 1.7.87: B. Fischer



Westservald
grüßt das
Deutsche-Team

HAPPY
BIRTHDAY
PIR...

SC
WEISSENBURG

John Player Special

FILA

GUINNESS

CHAMPIONNATS DU MONDE
DE SKI ALPIN FIS
crans-montana 87

FIS

crans
montana

LONGINES

FILA



FILA

La Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a été fondée le 24 février 1931 à Berne. Elle est une société de droit privé (selon art. 60ss. du Code civil, elle est organisée comme association). Elle remplit une tâche d'utilité publique sur la base d'une concession.

L'autorité concédante est le Conseil fédéral, celle de surveillance le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Organes de la SSR

Etat au 1.6.87

Assemblée des délégués

Présidence:

le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 144 délégués et se compose de:

60 délégués de la Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz,
30 délégués de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande,
20 délégués de la Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana,
10 délégués de la Cumünanza Rumantscha Radio e Televisiun,
3 délégués de la commission des programmes de Radio Suisse Internationale, et des
21 membres du comité central.

Comité central

Président central

* Yann Richter, Neuchâtel

Vice-présidents

* Laurent Butty, avocat, conseiller national, Fribourg

* Ernst Leuenberger, Sekretär des Kantonalen Gewerkschaftskartells, Nationalrat, Solothurn

Membres

Antoine Artho, ingénieur conseil, SRTR, Boncourt

Fulvio Caccia, CORSI, Cadenazzo

Albin Cantin, adjoint de direction, SRTR, St-Aubin FR

Dr. Fidel Caviezel, Kanzleidirektor, CRR, Chur

* Dr. Max Friedli, Generalsekretär SVP, Biel

Rita Gassmann, Zentralsekretärin VHTL, RDRS, Zürich

* Vera Gerwig, Basel

Sergio Grandini, presidente Camera di commercio del cantone Ticino, CORSI, Maroggia

Dr. Franz Hagmann, Verwaltungsdirektor der Hochschule St. Gallen, RDRS, St. Gallen

* Yvette Jaggi, conseillère municipale, conseillère nationale, Lausanne

Albert Knechtli, responsable du centre vidéo DIP, SRTR, Genève

* Otto Largiadèr, Regierungsrat, Chur
Josef von Matt, Buchhändler, RDRS, Stans

Paul Nyffeler, Regierungsrat, RDRS, Seltisberg

Heinz Ramstein, Leiter der Versicherungsinformation, RDRS, Muri BE

* Sonja Schmidt, Logopädin, Lausanne

* Rudolf Trachsel, dipl. Ing. ETH, Generaldirektor PTT, Bern

1 vacance

Membres suppléants

Pierre-David Candaux, conseiller national, SRTR, Premier

Michel Clavien, chef du service de presse français du canton de Berne, SRTR, Berne

Christian Fanzun, dipl. Ing., CRR, Chur

Walter Fricker, Informationschef des Kantons Aargau, RDRS, Aarau

Prof. dott. Stefano Ghiringhelli, avvocato, CORSI, Bellinzona

Elios Giorgetti, direttore, CORSI, Gerra-Piano

Dr. Albert P. Gnägi, Advokat, RDRS, Zürich

Dr. André Gottrau, RDRS, Luzern

* Peter Graf, Journalist, Bern

* Dott. Mario P. Grassi, consulente economico, consigliere nazionale, Massagno

Dr. Josef Guntern, Vorsteher des Kant. Mittelschulamtes, RDRS, Sitten

* Dr. Viktor Jenny, Unternehmensberater, St. Gallen

France-Line Matile, SRTR, Lausanne

Verena Perini, Präsidentin der Thurgauer Frauenzentrale, RDRS, Kreuzlingen

* Charles Steffen, Chef der Radio- und Fernsehabeilung GD PTT, Bern

Experts

Tiziana Mona, Zentralpräsidentin des SSM, Grüningen

Ellinor von Kauffungen, Zentralpräsidentin des VSRTA, Bern

Directeur général

Prof. Dr. Leo Schürmann

Vérificateurs des comptes

Konrad Brönnimann, Finanzinspektor des Kantons Bern, Bern

* François Faessler, chef de section Contrôle fédéral des finances, Berne

Remo Storni, direttore fiduciaria, San Vittore GR

Suppléants

* Paul Bürge, Sektionschef beim Finanzinspektorat GD PTT, Bern

Bernhard Förster, Inspektor, Basler Kantonalbank, Basel

Jacques Pittet, directeur des Services industriels, Nyon

* nommés par le Conseil fédéral

Adresses de l'organisation institutionnelle de la SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR

Case postale, 3000 Berne 15
Président central: Yann Richter,
Neuchâtel

Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz RDRS

Postfach, 8052 Zürich
Präsident: Ernst Leuenberger,
Nationalrat, Solothurn

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Zürich RFZ, Postfach, 8042 Zürich
Präsident: Bernhard Stamm,
alt Regierungsrat, Thayngen

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Bern RGB, Postfach, 3000 Bern 14
Präsident: Heinz Ramstein, Muri BE

Radio- und Fernsehgenossenschaft
Basel RFG, Postfach, 4024 Basel
Präsident: Dr. Eugen Fischer, Basel

Ostschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft ORG, Postfach,
9006 St. Gallen
Präsident: Dr. Franz Hagmann,
St. Gallen

Innerschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft IRG,
Inseliquai 8, 6002 Luzern
Präsident: Josef von Matt, Stans

Cumünanza Rumantscha Radio e Televisioni CRR, Theaterweg 1,
7000 Chur
Präsident: Dr. Fidel Caviezel, Chur

Radio- und Fernsehgesellschaft
Aargau/Solothurn RFGAS,
Postfach 668, 5001 Aarau
Präsident: Fritz Schneider,
Regierungsrat, Solothurn

Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR

Case postale 1275, 1001 Lausanne
Président: Albert Knechtli, Genève

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Berne SRT-BE,
p.a. M. Jean-Pierre Wenger,
Fin des Crêts 12, 2605 Sonceboz
Président: Jean-Pierre Wenger,
Sonceboz

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Fribourg SRT-FR,
case postale 128, 1700 Fribourg 5
Président: Albin Cantin,
St-Aubin FR

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Genève SRT-GE,
case postale 72, 1211 Genève 8
Président: Albert Rodrik, Onex

Société de radiodiffusion et de télévision du canton du Jura SRT-JU,
case postale 60, 2900 Porrentruy
Président: Antoine Artho, Boncourt

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Neuchâtel SRT-NE,
case postale 53, 2000 Neuchâtel 7
Présidente: Marie-Françoise Bouille,
Neuchâtel

Société de radiodiffusion et de télévision du canton du Valais SRT-VS,
case postale 3332, 1951 Sion
Président: Pierre-Noël Julien, Sierre

Société de radiodiffusion et de télévision du canton de Vaud SRT-VD,
case postale 540, 1000 Lausanne 17
Président: Ernest Jomini,
Granges-Marnand

Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana CORSI

segretariato, casella postale,
6903 Lugano-Besso
Presidente: Prof. dott. Stefano Ghiringhelli, Bellinzona

Adresses de l'organisation professionnelle de la SSR

**Direction générale de la Société
suisse de radiodiffusion et télévision**
Giacomettistrasse 3, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 91 11

Radio Suisse Internationale
Giacomettistrasse 1, case postale,
3000 Berne 15
☎ 031 43 92 22

Télédiffusion, Giacomettistrasse 1,
case postale, 3000 Berne 15
☎ 031 43 93 33

**Direktion Radio und Fernsehen der
deutschen und der rätoromanischen
Schweiz**
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Programmdirektion Radio DRS,
Güterstrasse 91, Postfach, 4024 Basel
☎ 061 34 34 11

Radiostudio Zürich, Brunnenhof-
strasse 22, Postfach, 8042 Zürich
☎ 01 361 11 11

Radiostudio Bern, Schwarztor-
strasse 21, Postfach, 3000 Bern 14
☎ 031 46 91 11

Radiostudio Basel, Novarastrasse 2,
Postfach, 4024 Basel
☎ 061 34 34 11

Programmdirektion Fernsehen DRS,
Fernsehstrasse 1-4, Postfach,
8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Fernsehen DRS, Fernsehstrasse 1-4,
Postfach, 8052 Zürich
☎ 01 305 66 11

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Ostschweiz,
Rorschacherstrasse 150,
Postfach 215, 9006 St. Gallen
☎ 071 25 11 26

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Innerschweiz,
Inseliquai 8, 6002 Luzern
☎ 041 23 44 55

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Graubünden,
Theaterweg 1, 7000 Chur
☎ 081 22 95 66

Radio und Fernsehen DRS,
Regionalstudio Aargau/Solothurn,
Bachstrasse 53, 5001 Aarau
☎ 064 22 76 55

**Direction de la Radio-télévision
suisse romande**
6, Avenue de la Gare,
case postale 1275, 1001 Lausanne
☎ 021 20 59 11

Programmes de la Radio suisse
romande, Maison de la radio,
1010 Lausanne
☎ 021 21 71 11

Programmes de la Radio suisse
romande, Studio de Genève,
66, Bd. Carl Vogt, 1205 Genève
☎ 022 29 23 33

Direction du programme de la
Télévision suisse romande,
20, Quai Ernest Ansermet,
case postale, 1211 Genève 8
☎ 022 29 33 33

**Direzione della Radiotelevisione della
Svizzera italiana**
v. Canevascini,
casella postale, 6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 51 11

Direzione dei programmi della
Radiotelevisione della Svizzera
italiana,
casella postale, 6903 Lugano-Besso
☎ 091 58 51 11

